VOLUME XVII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 MAI 1930 — NUMERO 49

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENT
Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MGR G. CLOUTIER, P.A., V.G.

Un très nombreux clergé et des laics représentant toutes les classes de la société assistent au service funèbre sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, dans l'église de Saint-Norbert

Les funérailles du regretté Mgr Gabriel Cloutier, P.A., V.G., ont eu lieu à Saint-Norbert le 1er mai. Elles ont été des plus imposantes. Toutes les classes de la société s'étaient unies à ses paroissiens pour lui rendre un suprême hommage.

A neuf heures le corps fut porté en procession du presbytère à l'église, où le clergé, sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, récita l'office des morts.

A dix heures eut lieu le service funèbre chanté par S. G. Mgr l'Archevêque, ayant comme prêtre assistant Mgr J.-A. Boulet, P.D., représentant du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, comme diacres d'honneur les RR. PP. J.-P. Desjardins, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, et Ephrem, O.C.R., du monastère de Saint-Norbert; et comme diacres d'office les RR. PP. A. Champagne, C.R.I.C., de Notre-Dame-de-Lourdes, et G. Bellemare, O.M.I., de Saint-Boniface. M. l'abbé J.-A. Brunet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, agissait comme maître des cérémonies.

Le choeur de la paroisse faisait les frais du chant.

Avant l'absoute S. G. Mgr l'Archevêque prononça quelques paroles pour dire que, suivant la règle du diocèse et l'usage invariable de la ville de Rome à la mort des cardinaux et des évêques, il n'y aurait pas d'oraison funèbre. Il ajouta qu'il perdait dans le cher défunt un ami et un conseiller très sage, les confrères un collègue aimé et estimé et les paroissiens un pasteur et un père, qui, à l'occasion de deux désastres, les avait considérablement aidés financièrement. Il exprima le voeu que son souvenir se prolonge longtemps dans la prière.

Les membres du clergé étaient très nombreux. Le diocèse de Régina était représenté par Mgr Z.-H. Marois, P.A. et administrateur "sede vacante"; celui de Winnipeg par Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., ainsi que par M. l'abbé E. Cahill, chancelier, spécialement délégué par S. G. Mgr Sinnott, absent de la ville; M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache, et M. l'abbé J.-M. Comte, vicaire; M. l'abbé J.-E. Derome, curé de Portage-la-Prairie; M. l'abbé H. Hogue, curé d'Elie; le R. P. J.-W. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur et les RR. PP. J. Chaumont et J.-B. Beaupré, O.M.I.; M. l'abbé M. Cournoyer, curé de Selkirk et Fort Garry; le R. P. A. Schimnowski, O.M.I., du collège Saint-Paul; M. l'abbé M. Kessler, assistant aumônier de l'hôpital de la Miséricorde; M. l'abbé F.-W. Edmondson, directeur de la "Northwest Review"; M. l'abbé B. Neary, aumônier de l'Orphelinat St-Joseph; le R. F. Sylvestre, O.M.I.

Parmi les membres du clergé du diocèse de Saint-Boniface, presque au complet, on remarquait Mgr L.-W. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale; le R. P. Dominique, O.C.R., prieur du monastère de Saint-Norbert; le R. P. Louis, O.C.R., du même monastère; M. l'abbé G. Gandos, aumônier de l'Asile Ritchot; M. l'abbé E. Rocan, curé de Sainte-Agathe; M. l'abbé R.-A. Giroux, curé de La Broquerie; M. l'abbé M.-A. Straub, curé de Saint-Léon, et M. l'abbé S. Nivon, vicaire; M. l'abbé J.-C. Saint-Amant, curé de Lorette; M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles; M. l'abbé M. Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, et M. l'abbé A. Couture, vicaire; M. l'abbé J. Picod, curé de Saint-Lupicin; M. l'abbé M. Mireault, curé de La Salle; M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre; M. l'abbé N. Deslandes, curé de Fannystelle; M. l'abbé D. Claveloux, curé de Thibaultville; R. P. A. Chalumeau, C.R.I.C., curé de Notre-Dame-de-Lourdes; le R. P. R. Mercier, C.SS.R., curé de Sainte-Anne-des-Chênes, et le R. P. A. Fiset, C.SS.R., vicaire; le R. P. L. Sajek, M.S., curé de Beauséjour; le R. P. C. O'Hara, C.SS.R., curé de Kildonan; le R. P. Kosian, O.M.I., curé de Cook's Creek; les RR. PP. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur, et R. Valois, C.S.V., de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; les RR. PP. J.-P. Magnan, O.M.I., et A. Moreau, O.M.I., de la Maison Provinciale des Oblats, Saint-Boniface, le R. P. H. Heider, S.M., aumônier à Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé E. Halde, curé de Sainte-Elisabeth; M. l'abbé A. Beaudry, curé d'Aubigny; M. l'abbé E.-A. Chamberland, desservant de Saint-Norbert; M. l'abbé J.-P. Gagnon, de l'Hospice Taché; M. l'abbé D. Lamy, rédacteur des "Cloches"; M. l'abbé L. Rivard, curé de l'Ile de Chênes; M. l'abbé L. Primeau, procureur de l'archevêché; M. l'abbé A. Boulet, assistant procureur; M. l'abbé B. Diedericks, curé de Swan Lake; M. l'abbé A. Laurin, curé de Saint-Adolphe; M. l'abbé H. Messier, curé de Letellier; M. l'abbé O. Bouvet, curé de Woodridge; M. l'abbé S. Caron, curé de Saint-Georges, et M. l'abbé J.-M. Gagné, vicaire; M. l'abbé L. Benz, curé de Somerset; M. l'abbé L. Roy, curé de Starbuck; M. l'abbé J. Bellavance, curé de Sioux Lookout; M. l'abbé O. Moquin, curé de Mariapolis; M. l'abbé D. McDougall, curé de Dryden; M. l'abbé P. Picton, curé de Sainte-Geneviève; M. l'abbé G. Poiras, curé de Manitou; M. l'abbé E. Lavoie, curé d'Haywood; M. l'abbé H. Lapointe, curé de Saint-Alphonse; M. l'abbé U. Forest, curé de Vassar; M. l'abbé A. Dufort, curé de Keewatin; M. l'abbé E. Lévêque, vicaire à la cathédrale; le R. P. Pierre, O.M.Cap., vicaire au Sacré-Coeur, et le R. F. Mansuet, de la même communauté; les RR. FF. Luc, directeur, Barnabé et Jean de la Croix, des Frères de la Miséricorde, de Swan Lake; le R. F. Louis de Gonzague, O.C.R., du monastère de Saint-Norbert; le R. F. Enjalbert, S.M., de Saint-Jean-Baptiste.

Sept communautés de femmes étaient représentées: les Soeurs Grises, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, les Soeurs de la Miséricorde, les Chanoinesses des Cinq Plaies, les Soeurs de N.-D. des Missions, les Filles de la Croix, les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M. I., et les Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Le deuil était conduit par M. Ferdinand Cloutier, frère du défunt, de Springfield, Mass.; par Mme Vve Urgel Ritchot, sa soeur, par Mme Vve Alice Beaumont et Mlle Albertine Roy, ses nièces, et M. Gabriel Cloutier, son neveu, tous quatre de Saint-Norbert.

Parmi les laiques présents on remarquait l'hon. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée Législative du Manitoba; l'hon. A. Préfontaine, ministre de l'Agriculture; l'hon. L.-A. Prud'homme, juge en retraite; l'hon. juge L.-P. Roy; M. Henri Lacerte, magistrat et président de l'Association d'Education; M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface; le Dr. Robert Fletcher, sous-ministre de l'Education; M. S.-A. Nault, président de l'Union Nationale Métisse; M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles; le Dr Gendreau, de Saint-Norbert; M. Joseph Lecomte et M. Horace Chevrier, de Winnipeg; MM. Battram, Carey et Pridham, du "Land Titles Office".

Les paroissiens étaient très nombreux, ainsi que les amis des paroisses environnantes. Ce fut une scène bien touchante que le long défilé de toutes les personnes présentes près du cercueil, pour jeter un dernier regard sur la dépouille mortelle et lui dire un suprême adieu, avant que la procession se mit en marche pour le cimetière.

C'est dans le cimetière paroissial, l'un des plus beaux et des plus vastes du Manitoba, que le vénéré défunt a voulu dormir son dernier sommeil, au milieu des nombreux paroissiens qu'il y avait inhumés lui-même pendant vingt-cinq ans. C'est là qu'il se repose de ses longs travaux en attendant la résurrection. Son souvenir vivra longtemps dans sa paroisse et dans la province.

Mort en se rendant au Congrès Eucharistique de Carthage

Montréal. — M. l'abbé Nil Saint-Laurent, directeur des oeuvres sociales du diocèse de Sherbrooke, est mort à Carcassonne, d'une maladie de coeur, pendant qu'il se rendait au Congrès Eucharistique de Carthage. Né à Compton, le défunt avait été ordonné prêtre en 1916. Il était le frère de M. Louis Saint-Laurent, ancien bâtonnier du Barreau de Québec.

Les Canadiens français des Etats-Unis reviennent

Montréal. — Plus de deux mille Canadiens français des Etats-Unis se proposent de revenir au Canada, déclare S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, qui a passé par Montréal, revenant de Nashua, N.-H. Entre janvier et le premier avril de cette année, dit Sa Grandeur, cent cinquante-deux familles sont revenues s'établir dans le Québec. Ces familles comprennent en tout 672 personnes.

QUEBEC. — M. Armand Lavergne, C.R., a été élu bâtonnier du barreau de Québec, en remplacement de M. Louis Saint-Laurent, C.R.

FONDS DU MONUMENT DARVEAU

Souscriptions précédentes	$456.00
Rév. J.-A. Webb, St. Ann's	5.00
Les Frères de Marie, Saint-Boniface	10.00
Abbé A.-E. Théoret, Sainte-Rose-du-Lac	5.00
R. P. O. Chagnon, O.M.I., Sandy Bay	15.00
Abbé J.-V. Fyfe, Saint-François-Xavier	5.00
W. O'Brien, Winnipeg	5.00
A. McMillan, Winnipeg	2.00
H.-P. Rollo, Winnipeg	2.00
E.-J. Dufresne, Winnipeg	1.00
Henri d'Eschambault, Saint-Boniface	2.00
R. Pelletier, Saint-Boniface	2.00
J.-D. Pelletier, Saint-Boniface	1.00
La Cie Parent Limitée, Winnipeg	5.00
J.-A. Kennedy, Winnipeg	2.00
Angus Saint-Martin	1.00
Henri Deremiens, Bellevue, Man.	1.00
G.-F. Deremiens, Bellevue, Man.	1.00
Total	$521.00

Le nouveau Vicaire Apostolique de Grouard



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR JOSEPH GUY, O.M.I., évêque titulaire de Zerta, et vicaire apostolique de Grouard, Alberta, qui a été sacré évêque jeudi matin par Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa.

LE SACRE DE S. G. MGR GUY, O.M.I., VICAIRE APOSTOLIQUE DE GROUARD

Son Excellence le Délégué Apostolique officie, assisté de NN. SS. O. Charlebois, O.M.I., et L. Rhéaume, O.M.I. — Le cardinal Rouleau, quatre archevêques et dix-sept évêques sont présents à la cérémonie — Sermons dans les deux langues par NN. SS. Gauthier et Sinnott

Ottawa. — Le sacre de S. G. Mgr Guy, Oblat de Marie, évêque titulaire de Zerta, vicaire apostolique de Grouard, a eu lieu jeudi matin, à l'église du Sacré-Coeur. Les grandioses cérémonies se sont déroulées en présence de plusieurs archevêques et évêques, de centaines de prêtres et de religieux de toutes les communautés du pays et d'une affluence de fidèles.

Son Excellence le Délégué apostolique a rehaussé l'éclat du sacre en agissant comme consécrateur. Les deux co-consécrateurs étaient deux évêques Oblats de Marie, S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, et S. G. Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury.

C'est S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, qui a prononcé le sermon en français. S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a prononcé le sermon en anglais.

La nef, complètement remplie de fidèles, avait à ses places d'honneur de hautes personnalités laiques, notamment le ministre de France au Canada, plusieurs sénateurs et ministres du gouvernement canadien, de même que plusieurs députés au Parlement fédéral et à nos diverses législatures.

Aussi à des places d'honneur, on pouvait remarquer plusieurs membres de la famille, et parents de Mgr Guy. Au nombre de ces parents il y avait deux prêtres, un religieux et une religieuse.

Au choeur, on pouvait compter un cardinal, quatre archevêques et dix-sept évêques, venus de tous les coins du pays. Toutes les communautés religieuses de la ville et plusieurs de l'étranger étaient également représentées à ces cérémonies.

Les archevêques et évêques présents

S. E. le cardinal R. Rouleau, O.P., archevêque de Québec; Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique; S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque titulaire de Tarona, administrateur apostolique de Montréal; Leurs Grandeurs Nosseigneurs, A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg; M.-J. O'Brien, archevêque d'Armoria, coadjuteur de Kingston; J.-S.-H. Bruneault, évêque de Nicolet; A.-O. Comtois, évêque titulaire de Barca, auxiliaire des Trois-Rivières; G. Courchesne, évêque de Rimouski; C. Lamarche, évêque de Chicoutimi; A.-E. Deschamps, évêque titulaire de Thennesis, auxiliaire de Montréal; P.-T. Ryan, évêque de Pembroke; J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier; L. Rhéaume, O.M.I., évêque d'Haileybury; J.-T. McNally, évêque de Hamilton; J. Morrison, évêque d'Antigonish; O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; J. Papineau, évêque de Joliette; J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; J.-T. Kidd, évêque de Calgary; H.-C. Joussard, O.M.I., évêque titulaire d'Arcadiopolis; E.-M. Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon et Prince-Rupert.

(Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, qui s'était rendu dans l'Est pour la cérémonie, avait dû revenir, rappelé par la mort de Mgr Cloutier, P.A., son vicaire général, dont les funérailles avaient lieu le même jour que le sacre de Mgr Guy.)

Nosseigneurs A. Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson; J.-H. Bouffard, curé de Saint-Malo, Québec; J.-L.-N. Campeau, vicaire général honoraire d'Ottawa; P.-S. Desranleau, V.G., représentant de Mgr de Saint-Hyacinthe; M. Gregorichuk, V.G., représentant de Mgr Ladyka, évêque ukranien; P.-J.-O. Milot, J.-E. Vincent, V.G., représentant de Mgr de Sherbrooke; J. Charbonneau, V.G., d'Ottawa; H. Chartrand, V.G., d'Ottawa; le R. Père Marie, Prieur de l'abbaye de Notre-Dame du Lac, représentant de Dom Pacôme; Mgr Nasse, S.S.B., Saint-Sauveur, Montréal; Mgr Charles Maillard, V.G., Gravelbourg, Sask.; R. Père Nillès, O.M.I., représentant de Mgr Leventoux, V.A. du Golfe Saint-Laurent, Mgr Couturier, d'Alexandria.

L'Ouest bien représenté

Le clergé de l'Ouest était particulièrement bien représenté. Outre les évêques et prélats déjà nommés, on remarquait: le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial de l'Alberta; le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial du Manitoba; le R. P. A.-B. Grant, O.M.I., provincial de langue anglaise; le R. P. I. Schnerch, O.M.I., provincial de langue allemande; le R. P. Hingston, S.J., de Winnipeg; les RR. PP. Plourde, Winnipeg, et Delmas, Duck Lake, Sask.; MM. les abbés A. Ferland, J. Hamelin, R. Lussier, C. Leclerc, N. Poirier, C. Sauner.

S. E. Mgr Cassulo

A la fin de la cérémonie, après que Mgr Guy eut prononcé par trois fois le "Ad Multos Annos", Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique et évêque consécrateur, prononça, du haut de l'autel, une courte allocution à l'adresse du nouvel évêque, du clergé présent et de la foule réunie.

Son Excellence rappelle l'immense mérite du missionnaire qui reçoit l'appel de Dieu pour aller évangéliser les peuplades lointaines du Nord, et la grande source de bénédictions qui afflue sur le prêtre et les religieux qui se sacrifient pour habiter ces contrées perdues.

Mgr Cassulo fait remarquer que les Oblats n'ont jamais perdu l'esprit de zèle de leur fondateur. Les souffrances de leurs missionnaires répandus depuis les bords du majestueux Saint-Laurent jusqu'aux rives du Mackenzie, ont servi à répandre la foi catholique chez les peuplades infidèles.

(A suivre en deuxième page)

LE PRESIDENT DU SENAT MEURT

On croit que son successeur sera M. Belcourt — Six vacances à la Chambre Haute

Vancouver. — M. Hewitt Bostock, président du Sénat canadien, est décédé à sa demeure de Monte Creek. Mme Bostock, ses deux fils et trois de ses filles étaient à ses côtés.

Le sénateur Bostock était né en 1864 à Walton Heath, dans le Surrey, en Angleterre. Il vint s'établir en 1893 en Colombie-Britannique où il se livra à l'élevage et à la culture des fruits, à Monte Creek. Il était intéressé dans plusieurs entreprises dans la Colombie-Britannique dont la prospérité lui a toujours tenu à coeur.

C'est en 1896 qu'il fût élu à la Chambre des Communes et qu'il commença sa carrière politique. Il fut appelé au Sénat le 6 juin 1904. En 1914, les libéraux du Sénat le choisissaient comme leader pour succéder à sir Geo. Ross. Il fit partie du premier cabinet King en 1921 comme ministre des travaux publics, mais dès 1922 il était élevé à la dignité de président du Sénat.

Son successeur

Ottawa. — Le successeur de M. Bostock à la présidence du Sénat sera probablement nommé avant la rentrée du Sénat le 13 mai. C'est ce que M. King a laissé entendre.

Bien que le premier ministre n'ait pas indiqué quel serait ce successeur, on croit généralement que ce sera le sénateur Belcourt. Le sénateur Belcourt remplaçait généralement M. Bostock lorsqu'il devait s'absenter; c'est aussi lui qui agit comme leader libéral au Sénat en l'absence du sénateur Dandurand.

La mort du sénateur Bostock crée une sixième vacance à la Chambre haute: quatre dans la province de Québec, une dans l'Ile du Prince-Edouard et une dans la Colombie-Britannique. Il est tout à fait improbable que ces vacances soient remplies avant la fin de la session.

M. Vincent Massey remplacera feu M. Larkin à Londres

Ottawa. — Le gouvernement a l'intention de nommer haut commissaire du Canada à Londres M. Vincent Massey, actuellement ministre à Washington. Le premier ministre a annoncé la chose vendredi soir. M. Massey restera à Washington probablement jusqu'à juillet. Il partira pour Londres le 1er septembre, afin d'être prêt à assister à la conférence impériale qui commencera dans la capitale anglaise le 30 septembre.

Une partie de ce que nous coûte la guerre

Ottawa. — Une interpellation conservatrice nous a valu les informations suivantes: invalidité, 57,044 vétérans touchent des indemnités et la pension annuelle moyenne est de $474.63. Par ailleurs, 19,632 dépendants de vétérans défunts touchent des pensions et la moyenne dans ce cas est de $546.86. Depuis 1924, on a rejeté 20,581 demandes de pensions. Par ailleurs, depuis la fin de la guerre, environ 8,000 demandes de pensions ont été rejetées.

Les artistes de la "Liberté" commencent leur tournée dimanche prochain, 11 mai, à Sainte-Anne-des-Chênes



ARTHUR BOUTAL, directeur artistique du Cercle Molière, directeur de la Tournée



Mme A. BOUTAL, artiste dramatique d'une réputation établie



JEAN DELAVIGNETTE, acteur renommé du Cercle Molière



Mlle YVONNE THIBAULT, professeur de chant aux Académies Sainte-Marie et Saint-Joseph



LUCIEN GLENAT, l'un des maîtres de la romance à Winnipeg



Mlle SIMONNE LEDOUX, professeur de piano à Saint-Boniface, accompagnatrice

Le sacre de S. G. Mgr Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard

(Suite de la première page)

"A vous tous missionnaires, je vous offre au nom de l'Eglise l'hommage de ma reconnaissance et de mon admiration", a dit le délégué. Puis s'adressant à Mgr Guy, Son Excellence prononça ces paroles solennelles: "Allez, allez évangéliser les peuplades lointaines, même s'il faut y sacrifier votre vie."

Grand banquet

La cérémonie du sacre a été suivie d'un grand banquet offert par l'Université d'Ottawa, en l'honneur de S. G. Mgr Guy. Il y avait trois cent cinquante convives. A la table d'honneur, on remarquait tous les dignitaires ecclésiastiques, Son Eminence le cardinal Rouleau, les archevêques et les prélats présents au sacre. Il y avait aussi le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université, qui souhaita la bienvenue à l'assemblée, au nom de l'institution. Aux nombreuses tables, richement décorées et plantureusement servies, il y avait toutes les personnes qui assistèrent à la cérémonie du sacre dans l'avant-midi.

Des discours ont été prononcés par le cardinal Rouleau, le R. P. Gilles Marchand, O.M.I.; recteur de l'Université d'Ottawa, M. Ernest Lapointe et Mgr Guy.

Progrès des semailles dans l'Ouest

Les semailles vont bon train dans les trois provinces des Prairies, suivant des renseignements reçus au Service agricole du Pacifique Canadien en cette ville. Dans ces trois provinces, on calcule qu'environ 43% des terres sont ensemencées en blé et que même dans le sud de l'Alberta, cette proportion a atteint 65%. Dans le nord-ouest de la Saskatchewan, des pluies abondantes ont quelque peu retardé les travaux d'ensemencement.

Les conditions sont généralement satisfaisantes dans l'Ouest grâce à l'humidité abondante qui prévaut. On prévoit que la superficie ensemencée d'avoine, d'orge, de seigle et de fourrage sera beaucoup plus considérable cette année. On a commencé à planter les betteraves à sucre dans le sud de l'Alberta et dans toute la province, on remarque que la culture mixte acquiert de plus en plus de popularité.

Parlement Fédéral

LE "BUDGET ELECTORAL" DE DUNNING

La taxe des ventes réduite de moitié — La préférence britannique accrue — Protection contre le tarif douanier — Changements importants — M. Bennett accuse le gouvernement d'avoir adopté le programme de l'opposition et réclame des élections immédiates

Ottawa. — L'intérêt était à son comble en Chambre des Communes, jeudi, lorsque M. Dunning a prononcé son discours du budget. Tous les sièges étaient remplis. Depuis une semaine, on se disait que ce serait le budget le plus important depuis une décade. On en parlait comme d'un "budget électoral" — sur lequel le gouvernement s'appuierait pour en appeler au peuple. Plusieurs femmes étaient au nombre des auditeurs dans les galleries privées.

M. Dunning parla pendant une heure et demie. Sa voix était calme, contenue, mais il fit ressortir tous les points importants de son discours. Un flot continuel d'applaudissements, provenant surtout des sièeges libéraux, accompagnait ses paroles. Parfois, il était impossible d'entendre le ministre. Il y avait aussi des acclamations ironiques des sièges conservateurs. A la conclusion du discours, les collègues de M. Dunning, le premier ministre Mackenzie King en tête, s'empressèrent de serrer la main au ministre des Finances et de le féliciter, tandis que des acclamations soutenues se faisaient entendre des rangs des libéraux.

Repentir

A ces acclamations firent écho celles des conservateurs lorsque l'hon. R.-B. Bennett se leva. Celui-ci déclara que ceux qui connaissaient quelque chose des institutions parlementaires et du gouvernement responsable, s'attendent à ce que le gouvernement annonce sa démission. Le gouvernement, déclare-t-il (et ses partisans d'applaudir), a levé l'étendard de l'opposition. "Par expédient politique et non par conviction", le gouvernement a adopté la doctrine tarifaire des conservateurs. Avec une pointe d'ironie, le chef des conservateurs ajoute que c'est toujours un sujet de contentement de voir les "pécheurs se repentir de leurs fautes".

Changements importants

Quant au budget lui-même, ceux qui s'attendaient à des changements importants n'ont point été déçus. Comme c'est la coutume, le ministre fit d'abord une revue de la situation financière du pays, annonçant un surplus de $44,507,000. Il a traité des conditions commerciales générales au Canada, mettant principalement sur le compte de la mauvaise récolte la balance commerciale défavorable. Cette partie du discours de M. Dunning fut très attentivement suivie. Mais c'est quand le ministre passa aux projets de taxation du gouvernement que les manifestations de chauds sentiments se firent jour. A mesure qu'il parlait, les députés devenaient plus bruyants et lorsqu'il annonça l'imposition de droits contrebalancés applicables à seize articles, il y eut un tonnerre d'applaudissements chez les libéraux et des cris ironiques et des moqueries chez les conservateurs. L'effet de ce projet sur le commerce du Canada avec les Etats-Unis fut aussitôt compris.

500 articles affectés

Les changements au tarif douanier, annoncés par le ministre, affectent quelque cinq cents articles. M. Dunning laisse clairement entendre que ces changements sont l'effet d'une étude soigneuse de la Commission du Tarif.

Le thé

Une des plus importantes déclarations du ministre, c'est que le thé en paquets de cinq livres ou plus entrera gratuitement au Canada désormais, suivant le tarif préférentiel britannique. L'entrée de la vaisselle de Chine, de la porcelaine, est également gratuite.

Les végétaux et les fruits frais pour fins domestiques seront également admis gratuitement suivant le tarif préférentiel.

On entendit les cris: "Démissionnez" lorsque M. Dunning annonça à la Chambre que les droits sur le beurre seront augmentés de quatre sous la livre suivant la préférence britannique, de six sous suivant le tarif intermédiaire et de sept sous suivant le tarif général.

M. Dunning annonce aussi que le gouvernement espère organiser des entrevues entre les représentants du Canada et de la Nouvelle-Zélande dans le but d'en arriver à une entente commerciale directe pour remplacer l'entente actuelle qui expire le 12 octobre. Après cette date, le Canada étendra tous les avantages de la préférence britannique à la Nouvelle-Zélande, en attendant une entente directe. Si les négociations pour une nouvelle entente ne réussissent pas d'ici le 12 octobre, le tarif sur le beurre de la Nouvelle-Zélande augmentera automatiquement de un sou à quatre sous la livre.

Taxe des ventes

Le ministre a annoncé une réduction de la taxe sur les ventes de deux à un pour cent. Cette réduction entrainera une baisse de $22 000 000 environ dans la taxation. On projette une révision de la taxation sur les ventes et les transferts de parts. Pareille révision diminuerait considérablement la taxe sur les parts de moindre valeur.

M. Dunning dit également qu'on a pourvu à des amendements à la taxe sur le revenu. Il s'attira les applaudissements de la section agricole libérale de l'Ouest lorsqu'il annonça qu'un de ces amendements établissait une exemption de taxe sur le revenu des compagnies coopératives et les associations. Les annuités du gouvernement et les autres annuités de ce genre seront exemptes de la taxe sur le revenu pour la somme de $5,000.

Une des importantes prévisions annoncées par M. Dunning affecte sensiblement la production du charbon bitumineux miné en Canada lorsque celui-ci est converti en Canada en coke servant à la production du fer brut ou de l'acier en Canada.

M. Bennett

M. Bennett demande au gouvernement de faire des élections générales le plus tôt possible, puisque son budget n'a été créé que dans le but de capturer des votes.

Il veut aussi que le gouvernement soumette au peuple les questions qui seront discutées à la Conférence Impériale.

Les députés conservateurs sont d'opinion que ce budget est une partie de leur politique qui leur a été enlevée par le gouvernement après que celui-ci l'a critiquée. C'est un budget protectionniste, c'est un budget électoral, disent-ils.

Le gouvernement a arboré le drapeau de l'opposition; aujourd'hui on a la preuve que la politique prêchée par les conservateurs était la bonne. Mais ce changement d'attitude du gouvernement n'est fait que dans un but politique et nullement par principe. Ce n'est pas la conviction qui le fait agir.

Mort du célèbre avocat Eugène Lafleur

Ottawa. — M. Eugène Lafleur, c.r., l'un des avocats les plus éminents du Canada, est décédé d'une pneumonie, après une semaine de maladie. Il était âgé de 74 ans. Il naquit à Longueuil, province de Québec, en 1856, de Théodore Lafleur et Marie Voruz, tous deux d'origine suisse et protestants. Il fit ses études au "Montreal High School" et à l'Université McGill.

Il fut nommé conseil du roi, en 1899. Il fut élu bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier général du Barreau de la Province en 1905, et conseiller du Barreau de Montréal en 1908. Il reçut le titre de docteur en droit de l'Université McGill, durant les fêtes centenaires de cette université en octobre 1921.

M. Lafleur était une autorité reconnue en droit international et il fut appelé à représenter le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans plusieurs causes célèbres. Ainsi il fut choisi en 1911, comme arbitre pour régler le litige pour départager les frontières mexico-américaines.

Il n'y a probablement pas une cause de constitutionnalité au Canada où les services de Me Lafleur n'aient pas été requis d'une manière ou de l'autre.

M. Lafleur représenta aussi le gouvernement dans l'enquête royale sur l'affaire Blanche Garneau. Il fut avocat dans l'affaire de l'Eglise-Unie. Il représenta aussi le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique dans la question des écoles juives.

M. Lafleur était un bilingue parfait.

Un nouveau club populaire dans l'Ouest

Une idée nouvelle lancée par les manufacturiers des cigarettes Buckingham est accueillie avec enthousiasme à travers l'Ouest Canadien. Elle revêt la forme d'un club de fumeurs. Chaque fumeur, en entrant dans le club, reçoit un cadeau. Il s'engage à encourager les Buckingham et à convaincre ses amis de la vérité de la devise de Buckingham: "Pas de coupons, tout dans la qualité". On peut s'inscrire en écrivant au secrétaire, Tuckett Limited, 171, Market Ave, East, Winnipeg.

TORONTO. — M. Robert-Wellington Eaton, surintendant de la T. Eaton Company depuis plusieurs années, est décédé chez lui vendredi, après une longue maladie. Il était âgé de 65 ans.

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 MAI 1930 NUMERO 49

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. Bégin.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

LE CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH

Il existe à Saint-Boniface une société, de fondation récente, mais qui est appelée à jouer un rôle de tout premier ordre dans notre vie religieuse et nationale: le *Cercle Ouvrier Saint-Joseph*.

Son origine remonte à la Journée Sociale tenue à Saint-Boniface au mois de février 1929, sous les auspices du Cercle Lavérendrye de l'A. C. J. C. Mgr Béliveau, à la séance de clôture de cette journée mémorable, exprima le désir qu'on groupât en un cercle nos ouvriers catholiques. Pour faire suite à ce désir, le Cercle La Vérendrye, avec le concours de quelques ouvriers zélés, organisa des réunions mensuelles. Dès le début, les assistants y manifestèrent un intérêt marqué. D'une assemblée à l'autre, le nombre s'accroissait. Le programme était simple, mais attrayant, instructif. Une causerie suivie d'une discussion — souvent très animée — chansons, musique.

A la fin de chaque assemblée l'on se demandait, en souriant d'aise: A quand la prochaine? Plusieurs y avaient dit leur mot. Un timide avait osé se lever et exprimer une idée et avec quel tremblement! La glace était brisée. Tout se passait en famille. La plus franche camaraderie y régnait. Nos gens s'amusaient, s'instruisaient. Ces assemblées, que l'on pourrait appeler préliminaires, se continuèrent de mois en mois jusqu'en octobre 1929.

Le succès obtenu, l'intérêt éveillé chez nos ouvriers, le goût de l'action qui s'affirmait, justifiaient les initiateurs de ce mouvement de songer sérieusement à jeter les bases d'une société permanente. C'était aussi le désir exprimé ouvertement par les ouvriers.

Le 13 octobre 1929, un projet de constitution, préparé au préalable par un comité, fut soumis à l'assemblée générale et par elle approuvée. Le Cercle Ouvrier était né.

Son nom: *Cercle Ouvrier Saint-Joseph.*

Son but: 1o, promouvoir les intérêts religieux, moraux et professionnels de ses membres; 2o, grouper et unir les catholiques de langue française de Saint-Boniface.

Pour être membre, il faut: 1o, être catholique et pratiquer sa religion; 2o, être honnête, sobre et irréprochable dans sa conduite extérieure et ses habitudes.

Les pessimistes — il y en aura toujours — tout en admettant la nécessité de cette oeuvre sociale, en entrevoyaient déjà la disparition. Tant d'oeuvres avaient vu le jour dans une vague d'enthousiasme. Elles avaient végété et insensiblement cessé d'exister. Le *Cercle Ouvrier* aurait le même sort.

Le *Cercle Ouvrier* a fait taire les poseurs de crêpes. Il vit. A la réunion d'octobre, 28 membres s'inscrivent et versent leur cotisation annuelle d'un dollar; en mai 1930, l'effectif compte 179 membres en règle. C'est un facteur de vie paroissiale fécond en énergie et en dévouement. Son existence ne date pas d'une année et il a plus d'une fois justifié sa raison d'être.

Pourquoi cette vigueur qui se maintient, qui augmente même? C'est que le cercle a un but et que tous les membres s'efforcent, dans une coopération de tous les instants, à le réaliser. Il y a un esprit dont chacun s'inspire: esprit de solidarité, d'entr'aide. Ces hommes savent qu'en assurant à leur oeuvre une vie robuste, ils travaillent au bien commun et à leur propre perfectionnement.

Je tiens à souligner l'assiduité aux assemblées mensuelles et l'assistance nombreuse. Il faut y être et on y est — et sans respect humain, chacun expose son point.

Le cercle fera du bien. Son champ d'action est vaste et ses ressources morales immenses. Ajoutons y nos efforts et ce sera le plus grand bien de tous.

Le cercle tient ses assemblées le troisième mardi de chaque mois, à l'école Provencher.

Camille FOURNIER.

Parlement Fédéral

UN DEBAT SUR LE TRANSFERT DES RESSOURCES NATURELLES

M. Cahan n'est pas satisfait de la manière dont est réglée la question des terres scolaires — La minorité catholique et la loi de 1905 — M. Ernest Lapointe défend Laurier — M. Bourassa blâme les deux partis

Ottawa. — Les Communes se sont remises à l'oeuvre et ont abordé immédiatement les bills pour la restitution des ressources naturelles aux provinces. Celui du Manitoba a donné lieu à un débat légal hautement technique entre MM. C.-H. Cahan et Ernest Lapointe, qui ont été les deux principaux champions de cette joute. Le ministre de l'Intérieur, M. Stewart, s'est borné à dire qu'un accord a été conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Winnipeg et qu'il s'agit de ratifier cet accord.

M. Cahan, député de Montréal, dit qu'il espérait une déclaration plus longue du ministre, à cause de l'importance du projet de loi, surtout en ce qui concerne les terres des écoles. L'étendue de ces terres et le fonds accumulé des terres des écoles sont considérables. L'étendue en terres est de 148,432,648 acres, pour le Manitoba; 155,764,480 acres pour la Saskatchewan; 161,872,000 acres, pour l'Alberta, soit un total de 466,069,128 acres pour les trois provinces.

La partie non arpentée est de 263,-000,007 acres, dont un huitième doit aller au fonds des écoles, soit environ 14,663,000 acres. Actuellement, les terres arpentées des écoles sont de 9,342,700 acres, et on a seulement disposé de 3,628,099 acres.

Les revenus des terres scolaires

Lorsque ces terres des écoles ont été vendues, dit M. Cahan, l'argent a été mis de côté, dans un fonds détenu par le gouvernement fédéral. L'intérêt de ce fonds a été payé aux différents gouvernements provinciaux. Ce fonds est considérable. Pour le Manitoba, il représente $5,868,709, dont $5,880,000 placés dans des obligations du Canada; Saskatchewan, $16,646,-176, dont $16,645,004 placés de la même manière; Alberta, $9,124,536, dont $9,124,000 également placés par le gouvernement fédéral.

Au 31 mars dernier, le gouvernement fédéral détenait $31,659,423 dont $31,649,800 placés dans des obligations du Canada, placement dont les intérêts étaient payés à ces provinces. M. Cahan dit que c'était l'intention du Parlement, depuis bien des années, de pourvoir au maintien de ce fonds pour les besoins futurs. En examinant l'entente avec le Manitoba, il est d'opinion que cette entente aurait dû être soumise au Parlement fédéral avant exécution. Cela aurait permis de discuter tout ce qui concerne cette question.

Au lieu d'agir ainsi, le gouvernement a fait une entente avec les trois provinces; cette entente a été ratifiée par les provinces avant que le Parlement fédéral en soit saisi. Il est maintenant difficile d'y apporter des modifications sans que l'on dise que on est opposé à la remise des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest. Le transfert des terres des écoles aux provinces de l'Ouest n'a pas été fait en fidéi-commis. Il n'y a rien qui assure la permanence du principe du fonds des écoles.

L'hon. Ernest Lapointe

L'hon. Ernest Lapointe rappelle un discours du très hon. Arthur Meighen, premier ministre en 1921, dans lequel il a dit que le problème de la remise des ressources naturelles aux provinces des prairies est tellement compliqué qu'il est presque impossible d'en arriver à une solution. Cependant, le gouvernement actuel est capable de soumettre, aujourd'hui, au Parlement, une solution complète du problème, une entente avec les trois provinces de l'Ouest. C'est une grande chose, à la veille d'un développement immense de nos ressources naturelles, que de pouvoir faire disparaître cet obstacle au progrès. Le gouvernement était prêt à faire étudier cette législation avant les vacances de Pâques, mais deux fois il y a eu délai, à la demande des conservateurs. Le gouvernement n'est certainement pas à blâmer, si dans l'intervalle, les législatures provinciales ont prorogé, retardant d'une année la mise en vigueur de l'entente.

Au sujet des terres des écoles et du fonds des terres des écoles, il est certain, et c'est aussi l'opinion des aviseurs légaux du gouvernement, que les conditions de la loi des terres fédérales sont comprises dans l'entente. Il est clairement spécifié et entendu que les terres des écoles et le fonds des terres des écoles doivent être administrés par les provinces, pour les fins des écoles. Les provinces sont liées à ces conditions de la loi fédérale.

Le bill de l'Alberta

Le bill de l'Alberta a donné lieu à un plus long débat qui a pris pour ainsi dire toute une journée. Trois discours principaux ont été prononcés par MM. Cahan, Lapointe et Bourassa.

M. Cahan, député de Montréal, examine le projet de loi au point de vue du fonds des terres des écoles, dans les provinces des Prairies. Depuis que le Canada est devenu une possession britannique, par le traité de 1763, le désir de la population parlant le français a été de conserver sa langue maternelle. Il était aussi prévu, dans la loi des territoires du Nord-Ouest de 1875, qu'aux endroits où les catholiques canadiens-français étaient en majorité, dans n'importe quel district, ils jouiraient du privilège d'établir des écoles et de faire une évaluation pour leur maintien. Dans les districts où les catholiques canadiens-français étaient en minorité, ils avaient le droit d'établir des écoles séparées.

M. Cahan fait une revue de la législation établissant les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, en 1905, pourvoyant également que les conditions pour l'éducation, de la loi des Territoires du Nord-Ouest de 1875, soient comprises dans la loi créant ces deux provinces.

M. Cahan dit que depuis 1905, les écoles catholiques romaines séparées n'existent pas. On permet une demi-heure d'enseignement religieux par jour. Il a appuyé la minorité du Manitoba, en 1896; il a appuyé le maintien des traditions catholiques dans Québec.

Laurier et la loi de 1905

Après la deuxième lecture des bills de 1905, sir Wilfrid Laurier fit retrancher, par le comité plénier de la Chambre, les clauses scolaires pour les remplacer par de nouvelles. C'est la section 17 de la constitution de l'Alberta et celle de la Saskatchewan.

Laurier et son gouvernement se trouvaient à restreindre, par là, dit M. Cahan, avec l'approbation du gouvernement, les droits et les privilèges des majorités comme des minorités catholiques romaines dans les nouvelles provinces, droits qui existaient antérieurement, en vertu des articles 29 et 30 des ordonnances de 1901, concernant les territoires du Nord-Ouest.

Cette ordonnance de 1901 fut subséquemment déclarée ultra vires, par les tribunaux. Les bills du gouvernement libéral devaient rétablir les dispositions contenues dans des ordonnances qui avaient été déclarées ultra vires.

L'école publique catholique

Le bill, amendé en comité, passa sur une motion de sir Wilfrid Laurier, après une longue discussion. L'article 17 des lois constituantes de l'Alberta et de la Saskatchewan (1905) se trouvaient à rétablir la situation scolaire dans le même état que l'avaient fait les ordonnances de 1901 des territoires du Nord-Ouest. La loi de 1875 se trouvait alors remplacée par les lois constituantes de 1905, et comme conséquence de ces lois de 1905, les écoles publiques catholiques romaines existant dans les districts où les catholiques étaient en majorité ne pouvaient plus subsister comme telles. De fait, l'école publique catholique n'a pas existé depuis 1905, ni en Alberta ni en Saskatchewan. L'article 137 des ordonnances des territoires du Nord-Ouest 1901, stipule: Qu'aucune instruction religieuse ne pourra être donnée dans aucune école d'aucun district, si ce n'est pendant la dernière demi-heure de classe, dans l'après-midi. Le même article permet cependant la récitation du "Pater".

Ce sont là les seuls droits que maintiennent et confirment les lois organiques de 1905. Ce sont les droits qui ont été réservés à la majorité comme à la minorité.

M. Cahan affirme qu'il n'a aucune relation avec les gens qui gouvernent actuellement la Saskatchewan. S'il avait fait partie de la législature de cette province, il aurait voté sans hésiter contre les lois scolaires qui ont été récemment adoptées. Il déclare qu'en 1896, il n'a pas hésité à sacrifier de brillantes perspectives qui s'offraient, afin de rester au service de la minorité catholique romaine du Manitoba. A cette époque, il était candidat dans un comté où il y avait moins de trente électeurs catholiques. En définitive, il a été défait par une majorité de moins de 200 voix. Depuis, dans la province de Québec, sans ostentation, sans chercher à en tirer aucun bénéfice personnel, il a fait de son mieux pour que les droits et les privilèges des minorités dans ce pays soient respectés.

Des actes justifiés

Mais il faut tout de même se rendre compte que si le premier ministre de la Saskatchewan veut justifier la constitutionnalité et la légalité des actes qui ont été récemment adoptés par la Législature de la Saskatchewan, il n'a qu'à citer les discours de sir Wilfrid Laurier, au Parlement, en 1905. Le premier ministre de la Saskatchewan n'a fait qu'exercer les pouvoirs qui ont été conférés à l'autorité de sa province par sir Wilfrid Laurier, sir Charles Fitzpatrick, l'actuel ministre de la justice et un grand nombre d'autres.

Dans ce discours, sir Wilfrid admettait que la loi organique de 1875 disparaissait. Pour se justifier, le chef libéral disait, ajoute M. Cahan, que son parti avait toujours reconnu le droit absolu des provinces de faire leurs propres lois. C'est à cela, disait-il que nous devons d'avoir une union fédérative au lieu d'une union législative.

C'est parce qu'ils tiennent, dit-il encore, à être maîtres chez eux que les Canadiens français comprennent que les provinces doivent être maîtresses de leurs destinées.

Toujours dans ce même discours, il déclarait qu'il ne pouvait être question des droits de la langue française dans les provinces que l'on voulait constituer. Il faisait remarquer que sur une population de 200,000 habitants dans les territoires du Nord-Ouest, à cette époque, il n'y avait que 6,000 personnes de langue française.

Après un quart de siècle

M. Cahan regrette qu'après un quart de siècle, dans les accords qui viennent d'être passés avec l'Alberta, le simple droit à la demi-heure quotidienne d'instruction religieuse soit remis en question. N'est-il pas convenu que l'on s'adresse au conseil privé pour obtenir une décision quant à la constitutionnalité et à la validité de ce droit? Pareillement, le gouvernement fédéral a consenti à ce que le droit des minorités catholiques romaines à participer à la répartition des fonds provenant des terres scolaires soit soumis, quant à sa constitutionnalité et quant à sa légalité, à la décision des tribunaux. M. Cahan reproche au gouvernement de ne pas avoir conclu avec les deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan un accord final.

M. Cahan tient à affirmer de nouveau qu'il n'est pour absolument rien dans toutes les affaires qui se sont passées, récemment, dans la Saskatchewan. Il serait prêt à entreprendre une tournée par toute la province de Québec, pour apprendre au public que si les autorités de la Saskatchewan et de l'Alberta ont des droits et des privilèges restreints, c'est à cause des lois constituantes de 1905.

M. Cahan est surpris de la propagande qui se fait contre lui, quand on sait les sentiments de sympathie qu'il a toujours entretenus à l'égard de ses concitoyens de foi catholique et de langue française. Il rappelle qu'il a lui-même une femme catholique et qu'il a pour elle trop de respect pour ne pas réprouver des attaques qui pourraient lui être sensibles. Cette sorte de propagande devrait prendre fin dans la province de Québec.

L'hon. Ernest Lapointe

M. le président, dit l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, permettez-moi de dire tout de suite que mon honorable ami est sûrement dans l'erreur quand il prétend que quelqu'un lui attribue des sentiments d'hostilité envers quelque croyance ou religion. Au contraire, je suis plus que prêt à lui rendre ce tribut qu'il est un Canadien à l'esprit large; que loin d'être imbu de préjugés ou de bigoterie, il est tout l'opposé. Je dis ceci en toute sincérité et je trouve grand plaisir à le dire.

Puis-je faire remarquer, cependant, que je ne puis apprécier les avantages du discours qu'il a fait, ni voir le bien qui pourrait en découler? Je ne le suivrai pas sur le côté historique de la question qu'il a longuement traitée. Je ne crois pas qu'il y ait du bien à retirer à le suivre, surtout lorsque je considère que sa façon de procéder a été plutôt politique. M. Cahan a fait allusion aux bills d'autonomie de 1905 et il a essayé de faire une cause contre un bon Canadien, qui est maintenant disparu de la scène, pour qui j'ai toujours eu la plus grande admiration et à qui je conserve ma loyauté, même par delà le tombeau. Que mon honorable ami me permette de lui dire que j'étais en Chambre en 1905 et que j'ai très bonne souvenance des événements qui s'y sont produits alors.

M. Cahan a fait allusion à la première clause se rapportant aux écoles des provinces de l'Ouest qui, comme il l'a dit, fut passée dans l'acte d'autonomie de 1875. Il se plaint de ce que cette clause n'est jamais devenue loi, mais fut remplacée par une autre. M. Cahan aurait pu donner les raisons de cette façon d'agir.

Un compromis

Certainement, comme étudiant de l'histoire politique et comme citoyen, dans la politique active à cette époque, il sait fort bien qu'il aurait été impossible de faire accepter cette clause par le Parlement, à cette époque. C'est pourquoi elle fut remplacée par une autre clause qui représentait un compromis.

Je n'ai aucune hésitation à dire que personnellement, j'aurais préféré la première clause 16 de l'acte d'autonomie.

Quant à la deuxième clause, qui, selon M. Cahan ne conserve aux minorités qu'une maigre portion de leurs droits, pourquoi n'a-t-il pas dit que cette clause a été adoptée par le Parlement, malgré l'hostilité et la violente opposition de ses amis de l'autre côté de la Chambre? Pourquoi n'a-t-il pas dit que cette clause qui, selon lui, ne contient que l'embryon des droits des minorités, a donné lieu à une violente agitation au Canada, à cette époque?

Mon honorable ami de Saint-Laurent-Saint-Georges pourrait peut-être demander au chef actuel de l'opposition (M. Bennett) quelle attitude il prit alors, au sujet de ces maigres droits, ces restes de droits. Le chef de l'opposition était aussi éloquent, alors, qu'il l'est aujourd'hui, et je me souviens de ses paroles, lors de son discours à London, durant cette campagne dont je parlais, il y a quelques minutes. Il ne prêchait pas alors de moyens constitutionnels, pour se débarrasser de cette législation. Voilà l'histoire. M. le président, et mon honorable ami aurait pu compléter sa petite version des faits, en mentionnant ces quelques menus incidents.

M. Henri Bourassa

Si la question des droits scolaires dans les provinces de l'Ouest se trouve rattachée à la question des terres, il n'en dépend d'aucun parti. Il en dépend d'un acte du Parlement au moment où les Territoires du Nord-Ouest furent organisés. Edward Blake suggéra au premier ministre d'alors, M. MacKenzie, qu'il convenait d'établir clairement, par une loi organique, les droits des majorités et des minorités dans les territoires nouvellement acquis, afin d'éviter les inconvénients qui s'étaient déjà produits, avant et après Confédération, dans le Haut et dans le Bas-Canada.

M. MacKenzie acquiesça aussitôt et c'est ainsi que fut incorporée, dans la loi de 1875, une clause réglant la question scolaire et pourvoyant à l'établissement d'écoles séparées, protestantes ou catholiques.

Avant la présentation de la mesure en question, M. Blake faisait observer qu'il était essentiel, pour obtenir une forte immigration vers le Nord-Ouest, de faire d'avance connaître aux gens quels seraient leurs droits, principalement en matière d'éducation.

La clause fut dénoncée au Sénat par George Brown et défendue par sir Alexander Campbell, l'un des Pères de la Confédération, qui était alors le chef conservateur à la Chambre Haute.

Il est donc faux, comme on le dit trop souvent dans les provinces de langue anglaise, que ce sont les gens de Québec, dominés par le clergé et la hiérarchie catholique, qui ont imposé cela. Cette clause scolaire est le produit de la pensée de gens des deux grands partis et l'intention de ces gens, c'était simplement d'éviter, en matière scolaire, dans les nouvelles provinces, les difficultés qui s'étaient présentées dans les deux vieilles provinces.

En 1905

La question fut rouverte en 1905 avec la création des nouvelles provinces.

Le Parlement fit d'abord bon accueil aux mesures qui lui étaient proposées. Sir Wilfrid Laurier, en les présentant, déclara qu'il s'appuyait sur le "roc de la Constitution", qu'il ne faisait que maintenir ce que le Parlement avait fait trente années auparavant. A cela sir Robert Borden répondit qu'il ne soulèverait pas de débat au sujet des écoles.

Quelques jours plus tard, cependant, M. Sifton, ministre de l'intérieur dans le gouvernement Laurier, démissionnait. M. Fielding, de son côté, prenait part à une agitation commencée, non pas dans l'Ouest, mais à Toronto.

Ce fut une agitation telle que ce qui se passe aujourd'hui en Saskatchewan ne peut en donner qu'une faible idée. L'agitation de 1905 se fit sentir de Vancouver jusqu'à Halifax, jusqu'à Sydney. On accusait le gouvernement Laurier d'être sous l'influence et le contrôle des évêques et de Rome, de subir la domination française. Le gouvernement finit par être effrayé de cela.

Les deux partis coupables

M. Bourassa avoue qu'après vingt-cinq ans, il lui est possible d'envisager la question avec beaucoup plus de sérénité. L'attitude des deux partis en cette matière lui a répugné. Le meilleur conseil qu'il puisse donner à ses collègues, c'est de ne pas ressusciter le débat d'alors, pas plus dans Saint-Laurent-Saint-Georges qu'ailleurs. Même du point de vue pratique, pas plus les libéraux que les conservateurs, et vice-versa, ne peuvent trouver avantage à rouvrir le débat de 1905. Ce ne serait d'ailleurs pas à l'avantage de la génération actuelle. L'un des partis s'est rendu coupable d'une basse exploitation des bas instincts du peuple, tandis que l'autre s'est rendu coupable de vile lâcheté.

Les Juifs dans le Québec

Dans la province de Québec, la minorité juive vient d'être mise sur le même pied que la minorité protestante au point de vue de l'éducation. Des documents publics établissent que la hiérarchie catholique de cette province n'a pas d'objection à ce que la minorité juive puisse voir elle-même à l'éducation des enfants juifs. C'est là la mentalité de Québec et de Rome, mentalité qui n'est pas entachée de préjugés. Cette mentalité ne finira-t-elle pas par être acceptée partout dans notre pays, de l'Atlantique au Pacifique?

L'exemple de Ferguson

Il n'y a pas si longtemps que dans la ville même d'Ottawa des écoliers étaient forcés de s'insurger pour qu'à l'école on leur apprit leur langue. Il est arrivé qu'un premier ministre ait eu l'esprit assez large pour comprendre qu'il ne faut pas restreindre la liberté des gens. La même chose se produira dans les provinces de l'Ouest. Depuis les derniers incidents de Saskatchewan, M. Bourassa a donné un avis à ses amis: "Un peu de patience. Cela passera comme tout le reste".

Les bills des ressources naturelles des trois provinces ont été adoptés.

L'enseignement du français en Ontario

Ottawa. — On pouvait lire ceci, le 28 avril, dans les colonnes du "Citizen":

"Le premier ministre G.-Howard Ferguson, ministre de l'éducation en Ontario, a donné son approbation entière et officielle à la commission des écoles publiques d'Ottawa qui veut inaugurer, en septembre prochain, des cours de français dans les deux classes supérieures des écoles publiques. La commission a approuvé le projet il y a quelques semaines, en le soumettant au ministère provincial de l'éducation. Il est venu sous la forme d'une lettre du ministre et sera présenté au bureau à sa prochaine assemblée régulière. Ottawa sera la première ville en Ontario à donner l'enseignement du français dans les écoles qui sont entièrement de langue anglaise".

Jeanne d'Arc à Rouen

Un Comité spécialement créé par la municipalité vient de fixer les grandes lignes de la commémoration du cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc; chaque soir, pendant une semaine, une flamme symbolique sera ranimée sur l'emplacement du bûcher. La pièce de M. Bernard Shaw, "Sainte Jeanne d'Arc", sera jouée en plein air. Un congrès littéraire et artistique étudiera "Jeanne d'Arc et la Normandie". Une exposition Jeanne-d'Arc aura lieu à l'aître Saint-Maclou. Le 29 mai, un cortège se rendra du donjon à l'ancien cimetière de l'Abjuration. Le 30 mai, les fêtes du Vieux-Marché seront très vraisemblablement présidées par le président de la République; un grand cortège historique parcourra la ville.

Alliance Française

LE BON ROI HENRI

L'Alliance Française a clos la saison par une soirée brillante, mercredi. Assistance nombreuse et distinguée, où le public féminin occupait le premier plan. C'était un peu la journée des dames. L'Alliance Française avait, en effet, demandé à Mme B. de Denus, présidente du "Rendez-vous français", de prendre charge du programme et elle s'est acquittée de sa tâche avec un succès qui lui fait grand honneur. Comme l'a souligné M. le professeur W.-F. Osborne, président de l'Alliance Française, Mme de Denus fait une oeuvre louable à Winnipeg; elle est entourée de personnes qui l'aiment et la respectent; sur un sol étranger à sa patrie, elle sait maintenir les meilleures traditions de la femme française.

La distinguée conférencière a donné une causerie fort intéressante sur Henri IV, celui que la voix du peuple a baptisé "le bon roi Henri". C'est le plus populaire des souverains de France. Sa silhouette moqueuse et familière, telle que la représente la statue du Pont Neuf — où il semble veiller encore sur son bon peuple de Paris — s'est transmise de génération en génération. Il faut voir les raisons de cette popularité dans sa bonté naturelle et la sagesse de sa politique. C'est un fait bien significatif que la populace qui, sous la Révolution, saccagea les tombes des rois, respecta et vénéra la dépouille de Henri IV.

Mme de Denus rappelle l'enfance du prince et l'héritage moral que lui avaient transmis ses ascendants. Son père, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lui légua des moeurs relâchées et le sens de la politique. De sa mère, Jeanne d'Albert, femme supérieure au grand coeur et à l'intelligence vive, il tenait un esprit délié et la foi calviniste. Il fut élevé en paysan, avec les enfants de son âge, nu-pieds, nu-tête, nourri au pain noir et au fromage. Il grandit ainsi sans acquérir aucune manière, mais sincère, judicieux, compatissant aux malheurs des autres et confiant dans sa bonne étoile.

Son mariage avec Marguerite de Valois, fille de Henri II, fut une victoire pour la cause des Huguenots. Cette union, dictée par la politique, réussit fort mal pour les deux conjoints. Henri de Navarre, devenu roi de France, sentit toute la gravité de l'objection que soulevait son titre de protestant. Voulant à tout prix réaliser une politique nationale et mettre fin aux factions qui divisaient le pays, il décida d'abjurer sa religion et de se faire catholique. Avant de prendre cette grave décision, il passa cinq heures en tête à tête avec des théologiens. Sa foi était un peu vague, mais sincère. Le mot qu'on lui prête: "Paris vaut bien une messe", comme la plupart des mots historiques, n'a probablement jamais été prononcé; mais il dit à la même époque: "La France et moi avons besoin de nous refaire". Sully, le plus écouté de ses ministres, dirigea pendant douze ans la politique du royaume qu'il réussit à rendre heureux et prospère. C'était un Huguenot qui avait approuvé l'abjuration du roi.

On a reproché à Henri IV son avarice, son ton moqueur et ses hâbleries, son goût pour le jeu et pour la bonne chère, enfin sa vie galante. Mais il était bon, humain, ménager du sang de ses soldats, sans rancune. Il souffrit beaucoup du mal fait à la France par les guerres religieuses et l'édit de Nantes, qui rendait la liberté de l'exercice du culte aux calvinistes, demeurera la gloire de son règne. Toute sa politique fut une politique de justice. Il releva le prestige de la France à l'étranger sans effusion de sang.

"Quand je ne serai plus là, disait-il peu de temps avant sa mort, on verra ce que je vaux." Lorsqu'il tomba sous le couteau de Ravaillac, ce fut en effet un grand deuil national qui prit la forme d'une apothéose.

En terminant, la conférencière établit un parallèle entre Henri IV et le philosophe Montaigne et elle conclut: "Henri IV, c'est Montaigne couronné."

Le programme artistique, fort bien rendu, comprenait: Chanson de Florian et Obstination (chant), par Mme Harry Turnbull, accompagnement au piano par Mlle Cross; M. Allan Murray, élève de M. Rutherford (violon), accompagné au piano par Mlle Graham; Louis XVII, de Victor Hugo (déclamation) par Mme Longville; Connais-tu le pays (chant), par Mlle Helen Huggard, accompagnée par Mme J.-C. Huggard.

FANTASIO.

PARIS. — M. Doumergue, président de la République, est allé assister à la Commémoration du Centenaire de la prise d'Alger et de la conquête de l'Algérie.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

L'A. C. J. C. ET LA JEUNESSE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est-elle à la portée de la jeunesse rurale? Question qui est fréquemment posée, et à laquelle je tâcherai de répondre à la lumière des faits et en profitant de l'expérience de quelques années au sein d'un cercle rural.

Pendant longtemps on fut sous l'impression fausse que l'*A. C. J. C.* s'adressait presque exclusivement aux jeunes gens d'étude. Fondée dans une grande ville, au milieu d'une jeunesse intellectuelle, on la croyait destinée à occuper les loisirs de collégiens ou d'étudiants, en des réunions agréables, à servir de moyen de contact entre condisciples de collège. Cette impression détourna bien des projets de fondation dans les milieux ouvriers des grandes villes, et retarda aussi de plusieurs années l'expansion de l'Association dans les campagnes. Puis, quelques fondations hésitantes furent tentées dans certaines paroisses rurales, et, après bien des tâtonnements au début, l'on réalisa enfin que l'*A. C. J. C.*, par son idéal et par son programme, répondait exactement aux besoins de la jeunesse des campagnes.

En effet, si le but et les moyens de notre Association offrent aux jeunes gens instruits des villes l'occasion de se perfectionner et de se préparer à la vie active dans l'état qu'ils embrasseront, ils serviront bien davantage ceux de nos paroisses éloignées des centres qui n'ont aucun de ces moyens, et qui ont, tout autant que ceux des villes, des loisirs et des qualités à développer. A la campagne, sauf exception, les jeunes gens quittent tôt l'école et entrent de plain pied dans l'état de vie qui sera leur partage. Ils doivent, au prix d'un travail manuel constant, préparer leur avenir, et trop souvent, ils emploient leurs loisirs à des amusements, à des visites, à des lectures agréables, sans se soucier d'élargir leurs connaissances par des études sur des sujets qui les concernent le plus et dont l'application leur serait avantageuse dans la vie quotidienne.

Un cercle de l'*A. C. J. C.* est alors l'endroit tout désigné pour un jeune homme qui réalise sa situation et veut profiter des moyens qu'elle met à sa disposition pour travailler à sa formation personnelle, en élargissant ses connaissances, en développant chez lui l'esprit de discipline, en le préparant à participer aux oeuvres sociales qui attendent partout les bonnes volontés. Cette formation serait pour eux le marche-pied qui les conduirait au succès et les préparerait à rendre à la religion et à la patrie des services intelligents.

Est-ce ainsi que l'*A. C. J. C.* est comprise par la jeunesse rurale?

Un bon nombre de jeunes gens sont passés par les rangs de nos cercles; un grand nombre y appartiennent encore, mais malheureusement, beaucoup d'entre eux n'ont pas été et ne sont pas des convaincus; ils n'ont pas tiré et ne tirent pas de leur passage au cercle tous les bénéfices qu'ils devraient. La faute en est-elle à l'Association? Je ne le crois pas, car son idéal et ses moyens sont les mêmes pour tous ceux qui veulent en profiter. C'est plutôt, je pense, que trop de jeunes gens ne sont acéjistes que pendant les séances, et là encore, seulement par leur présence, suivant distraitement les études qui s'y font, ne prenant pas part aux travaux, et sitôt sortis de l'assemblée, retournant aux distractions légères. Il ne faut pas être surpris ensuite si leur séjour dans l'*A. C. J. C.* ne leur a pas profité. Pourtant, d'autres de leurs camarades tirent de ces réunions de grands avantages, en suivant attentivement les travaux qui y sont présentés, en s'appliquant à se perfectionner sous tous rapports et en adaptant à leur vie quotidienne les bons principes qui leur sont inculqués au cercle. Ils émergent bientôt et sont remarqués par la manière intelligente avec laquelle ils s'appliquent à leurs devoirs, par l'intérêt qu'ils portent aux oeuvres sociales. Ici, c'est un membre de l'*A. C. J. C.* qui se distingue par son succès comme agriculteur; là, c'est un autre membre de nos associations qui se dépense pour ses compatriotes dans les charges publiques: commissaire d'école, secrétaire d'organisations coopératives, etc., positions qui lui permettent de surveiller nos intérêts nationaux, et qui contribuent à réformer l'opinion publique chez nos compatriotes anglais en leur montrant que nous pouvons figurer avantageusement dans les mêmes domaines.

La situation actuelle est sérieuse, tant au point de vue économique qu'au point de vue patriotique; et pour y faire face, il faut se préparer. L'*A. C. J. C.* est là pour recueillir les jeunes gens qui veulent être à la hauteur de cette situation et devenir des compétences dans leur milieu et des chefs de leur nationalité. Ils marcheront ainsi sur les traces de ceux qui ont conscience de leurs devoirs religieux et nationaux, qui combattent vaillamment pour assurer à notre race la jouissance de ses droits et le maintien de sa position légitime en ce pays.

M. LACAMPAGNE.

AVIS IMPORTANT AUX CERCLES

Les Cercles qui ont des résolutions à proposer au prochain Congrès de l'A. C. J. C. sont priés de les communiquer au Secrétaire avant le 15 mai.

---

de la force presque irrésistible avec laquelle notre pays tend vers cet avenir, se convaincre que s'il y a lieu d'être fier des résultats acquis, il y a surtout lieu d'en espérer pour bientôt de beaucoup plus grands encore.

Or, cette montée rapide, étonnante, ne s'accomplit pas par la seule force des choses et sans objet déterminé, mais par l'homme et pour l'homme, principe et fin de tout progrès. Voulons-nous que le Canada réalise promptement les merveilleuses espérances que l'abondance de ses ressources autorise et que son court passé justifie? Préparons des hommes qui seront la cause et le soutien de sa prospérité. Mais nous, d'origine et de sympathie française, ne l'oublions pas, notre pays grandira avec ou sans notre concours... car, si nous nous abstenons, retenus par des préjugés démodés, ou... l'inintelligence de notre situation, de notre intérêt et de nos besoins, d'autres se chargeront de le suppléer. Que désirons-nous? La part du serviteur satisfait des miettes de la table, ou celle du maître qui préside au partage? A nous de décider. Mais, si nous ambitionnons la part du maître, préparons des chefs que n'effraie pas la mêlée économique, qui s'y engagent sachant où ils vont et capables de s'en tirer, des hommes d'affaires instruits qui sauront servir efficacement les intérêts de la race et imposer notre influence sur des forces qu'on était en train de tourner contre nous.

"Sans exagérer l'importance du facteur économique dans le développement d'une nation, il faut tout de même lui reconnaître une large portée et concéder que, pour nous surtout, le négliger serait une très grave imprudence. Nos élèves des collèges classiques s'étaient trop exclusivement bornés jusqu'ici aux seules professions dites libérales. Pendant ce temps, les chefs d'autres races nous supplantaient et nous dominaient sur un terrain dont nous avions méconnu l'importance stratégique." (Le Séminaire des Trois-Rivières).

Nous en sommes au moment où, dans les institutions d'enseignement secondaire les jeunes gens qui se destinent aux professions laïques doivent faire le choix dont dépendra l'orientation de leur vie. Barreau, notariat, médecine, génie civil, commerce, agriculture, que choisiront-ils? Qu'ils y songent deux fois, car la question est d'importance capitale pour eux et pour la société.

A la croisée des chemins la décision est-elle toujours solidement motivée? On a pu écrire que probablement plus que la moitié de nos hommes de profession sont en dehors de leur voie. Tel est avocat, tel autre médecin, que leur tournure d'esprit marquait évidemment pour les affaires, les carrières économiques. Ainsi égarés dans des sphères d'action pour lesquelles ils ne sont pas faits, ils ne peuvent donner leur pleine mesure, n'obtiennent qu'un succès relatif eu égard à celui que leur vigueur intellectuelle leur eût parfois permis d'ambitionner. Ils en souffrent eux-mêmes, la société avec eux. "Un peuple vaut par son élite." S'imagine-t-on quelle perte d'énergie constitue pour notre société un vice aussi radical dans le classement de son élite?

(A suivre)

Joseph de AMBROSIS.

Mort du chanteur folkloriste Charles Marchand

Montréal. — M. Charles Marchand, le chanteur folkloriste bien connu, est décédé jeudi soir à l'hôpital Notre-Dame, après deux mois de maladie.

M. Marchand a beaucoup contribué à répandre les chansons recueillies et arrangées par MM. Marius Barbeau et E.-Z. Massicotte. Il avait organisé les célèbres Troubadours de Bytown, quatuor de chanteurs de nos vieilles chansons.



CHARLES MARCHAND

M. Marchand fut d'abord employé au ministère de la marine à Ottawa comme dessinateur. Il démissionna pour se consacrer exclusivement aux chansons.

Il était connu dans tout le Canada et aux Etats-Unis. Auprès des auditoires anglais il fit connaître les traductions que M. J.-Murray Gibbon a faites de plusieurs pièces de notre folklore.

Marchand avait fait plusieurs tournées dans l'Ouest. Il était venu une première fois sous les auspices du "National Council of Education". En 1928, la **Liberté** l'avait engagé pour une série de concerts au Manitoba. L'année dernière, il avait fait une tournée semblable en Saskatchewan pour le "Patriote de l'Ouest".

M. Marchand avait 40 ans. Il était né à Saint-Paul l'Ermite et avait étudié au Collège de l'Assomption et au collège des Clercs de Saint-Viateur à Rigaud.

Il laisse sa femme, née Mary Reinhardt, autrefois d'Ottawa, trois fils, une fille et trois frères.

La **Liberté** prie la famille Marchand d'accepter ses sincères condoléances.

Quel est le plus grand compositeur de musique de tous les temps?

C'est Aristoxène de Tarente, qui vécut, en Grèce, 300 ans avant Jésus-Christ et laissa à sa mort 453 compositions.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

"A quelque chose malheur est bon!"

Le Devoir (Omer Héroux):

"A quelque chose malheur est bon!" La folle campagne menée par le "Regina Daily Star" et son équipe est en train de susciter d'intéressantes répliques, de faire porter devant le grand public des faits qu'il n'aurait point connus autrement.

"Trop est trop, et il est de braves gens qui, devant certaines exagérations commises, soit par le "Star", soit par certains autres fanatiques, éprouvent des haut-le-coeur et crient leur dégoût.

C'est ainsi, par exemple, que le "Moose Jaw Evening Times", dans un article qu'a reproduit le "North Battleford News" et dont nous empruntons la traduction à la "Survivance", d'Edmonton, disait tout crûment, il y a quelques jours:

"Des centaines, pour ne pas dire des milliers de personnes en Saskatchewan, ont reçu des cadeaux par la poste à l'occasion des fêtes. Les paquets renfermant ces cadeaux portaient les étiquettes des douanes, émises et estampillées par le bureau de poste envoyeur des Etats-Unis. Elles sont, hélas! imprimées dans les deux langues: l'anglais et le français. Nous avons devant nous une telle étiquette provenant de New-York et nous en avons vu plusieurs autres.

"Si nous devons en croire le journal qui est l'organe d'Anderson et de Bennett, l'influence de Québec doit maintenant se faire sentir au sein de la plus grande ville américaine et une tentative préméditée est faite pour imposer la langue française aux 120 millions d'enfants de l'Oncle Sam.

"Mais ce n'est pas tout, ni même le pire. Les personnes qui ont reçu du courrier enregistré des Iles Britanniques furent scandalisées de constater que les formules servant à l'enregistrement étaient bilingues, dans un bureau de poste de Sa Majesté sis en plein centre de l'Empire et portant l'inscription odieuse de mots français.

"Le personnel du "Star" lui-même a dû être scandalisé quand une nouvelle pièce de machinerie manufacturée en Angleterre fut récemment installée dans son bureau et la carte portant les indications au sujet de l'installation était libellée en français, en allemand, aussi bien qu'en anglais.

Alors, selon la logique du "Star" de Régina, la catholique et romaine province de Québec aurait réussi à prendre le Très hon. Ramsay MacDonald et Sa Majesté le roi George V sous son contrôle.

"Les résidents de la Saskatchewan, qui ont reçu des colis par malle enregistrée de l'Allemagne, de l'Italie, de la Tchéco-Slovaquie, de la Grèce et d'autres pays étrangers, ont dû ressentir une commotion identique, car les formules postales dont on se sert dans ces pays emploient la détestable langue française.

"La vérité, et le rédacteur du "Star" le sait ou devrait le savoir, l'emploi de formules postales bilingues est obligatoire pour tous les gouvernements qui sont membres de l'Union Postale Internationale, ce qui comprend presque tous les pays du monde. La seule excuse du rédacteur du "Star" dans son effort répété de déplaire, c'est qu'il considère ses lecteurs en majeure partie pour des gens inintelligents et mal renseignés. Les lecteurs intelligents et renseignés, parmi ceux qui le lisent, s'amusent des bourdes qu'il commet dans son journal."

Et l'auteur poursuit sa leçon en mettant sous les yeux de toute la bande de fanatiques et d'ignorants les règlements de l'Union postale qui prescrivent l'emploi du français; il rappelle en même temps le lent établissement chez nous du bilinguisme postal et la part qu'y ont prise des hommes de tous les partis.

* * *

"A quelque chose malheur est bon!" encore une fois. La crise actuelle permettra de remetre sous les yeux des gens de bonne foi des faits ignorés, des considérations auxquelles l'on ne songe pas assez souvent.

Une campagne comme celle qui se poursuit présentement en Saskatchewan peut avoir un succès temporaire. Si tous les hommes de bonne volonté, si tous ceux qui ont le souci de la paix nationale, veulent projeter sur les fantômes qu'elle dresse une salubre lumière, c'en serait bientôt fini de l'odieux cauchemar.

LES CARRIERES ECONOMIQUES

Documentation tirée de M. Laureys et ses collaborateusr, et des archives de l'Université La Salle

Les carrières économiques, celles du commerce, de l'industrie, de la finance, sont les carrières de l'avenir. Cela est vrai dans tous les pays du monde, chez nous plus que partout ailleurs. Immense sur le territoire, immense par les ressources naturelles, après trois siècles d'histoire, le Canada en est encore au début de son organisation. Le passé a beaucoup, énormément donné; et pourtant ce qui a été accompli, si prodigieux cela soit-il déjà, n'est, ne peut être qu'un aperçu de ce que l'avenir — un avenir prochain — réserve.

Il faut avoir traversé notre territoire, avoir visité quelques-unes de nos provinces, assed grandes et assez riches à elles seules pour exalter l'orgueil du plus ambitieux souverain; il faut avoir parcouru nos régions agricoles où le monde entier s'approvisionne, avoir remonté notre grand fleuve, navigué sur nos mers intérieures, aperçu certains de nos grands ports, admiré quelques-unes de nos puissantes chutes d'eau; il faut avoir constaté la richesse de nos mines, de nos pêcheries, l'immensité de nos forêts, en un mot la diversité et l'abondance de nos ressources pour se faire quelque idée de l'avenir incomparable qui attend notre pays. Il suffit, d'autre part, de remonter cinquante ans en arrière et de comparer ce qui existait alors et ce qui existe aujourd'hui: villes naissantes promues au rang de puissantes métropoles, petits bourgs devenus villes populeuses, champs déserts transformés en campagnes opulentes, forêts inviolées remplacées par des centres industriels; il suffit de comparer ainsi au présent un passé encore proche pour se rendre compte

Page Féminine

La jalousie chez l'enfant

N'excitez jamais la jalousie chez vos enfants, sous aucun prétexte, même pour rire, le jeu est trop dangereux. Si vous sentez dans leur pauvre petit coeur le germe de ce cruel défaut, je dirais de cette cruelle maladie, faites-le mourir d'inanition. Ne croyez pas mal faire en favorisant le petit enfant jaloux, non pas ostensiblement naturellement, mais discrètement, afin que le sentiment vague qui cherche à prendre une forme ne rencontre rien qui puisse le fixer.

Madou regarde sans bonté le petit frère nouveau-né: ne caressez pas inutilement le petit frère devant elle, mais efforcez-vous de le lui faire aimer. Dites devant elle, non pas: "Madou est furieuse d'avoir un petit frère parce qu'elle n'a pas toutes les caresses", mais: "Madou est ravie d'avoir un petit frère à caresser."

Ne dites pas plus tard: Quelle différence entre ces deux enfants! Toto est aussi affectueux que sa soeur l'est peu", mais: "Madou est une renfermée, elle n'ose pas dire qu'elle vous aime; son frère vous étouffe de ses caresses", et vous serez peut-être plus près de la vérité que vous ne le pensez.

La jalousie est d'autant plus difficile à combattre que l'enfant en souffre avant de pouvoir la comprendre, comme la peur ou le mensonge. L'enfant fuit instinctivement devant la porte ouverte sur la chambre noire, l'enfant invente instinctivement le mensonge qui le préservera d'une punition redoutée, l'enfant bouscule instinctivement le petit frère qui tout à l'heure, lorsqu'il était sur les genoux de leur maman, l'a fait souffrir de si étrange et douloureuse façon: il ne sait pas qu'il fait ainsi une chose coupable, et il est longtemps difficile de le lui faire saisir; en attendant que la lumière puisse se faire, évitez soigneusement toutes les occasions que le vice peut trouver de se manifester.

Et puis, au-fond, est-il si coupable ce mouvement de l'ainée qui voudrait conserver pour elle seule toutes les caresses maternelles? Est-il si coupable ce chagrin de l'ainée qui se trouve subitement délaissée pour le petit nouveau venu? C'est de l'affection un peu égoïste... mais que pouvez-vous dire, futures belles-mères qui saurez peut-être si mal donner votre enfant à son mari ou à sa femme?

Petites mamans, je vais vous dire une chose sévère, mais juste: si vos enfants sont jaloux, jaloux surtout entre frères et soeurs, ne les condamnez pas, "c'est votre faute".

Lisette a de jolis cheveux blonds encadrant une mignonne frimousse rose, un sourire d'ange, des yeux d'azur, elle trouve toujours une amusante ou aimable parole à dire... enfin, elle est adorable.

Madou est difficile, ses cheveux raides s'arrangent mal autour de son visage souvent maussade, elle a toujours une douleur au pied ou à la tête quand on veut sortir... enfin, elle est insupportable.

C'est vrai, il y a des enfants adorables et des enfants insupportables, presque dès le berceau. C'est votre devoir à vous, mamans, de vous charger des enfants insupportables et de les aimer davantage; ne vous inquiétez pas des enfants adorables, ils trouveront toujours des adorateurs.

Ne laissez pas les petits coeurs s'endurcir, les petites âmes devenir envieuses, jalouses, méchantes; mais à force de ferme tendresse, d'intelligente bonté, rendez les enfants insupportables, adorables, et ils ne seront plus jaloux.

Inutile de discuter avec ce devoir, une mère seule peut le remplir; il faudra même que cette mère protège son enfant contre les coups du sort.

Madou n'est pas très intelligente, elle réussit mal en classe, la maitresse ne peut lui donner ni récompense ni encouragement, et son âme jalouse écoute avec envie les succès de ses compagnes. Quelles plaies à panser, petite maman, et quelle adresse et quelle tendresse il vous faudra pour calmer les lancements du venin mauvais!

Contre la jalousie, on ne travaille ni avec la sévérité ni avec le raisonnement, on travaille bien longtemps seulement avec son coeur... et c'est toujours ainsi que les mères réussissent le mieux.

UNE MERE.

ELLE ET LUI

Je l'ai racontée à deux personnes.

La première, une bonne mère de famille, est restée longtemps silencieuse, puis un soupir a soulevé sa poitrine, et comme se parlant à elle-même:

C'est triste! a-t-elle dit.

La seconde, un célibataire, presque ... ux garçon, a éclaté de rire, et s'est ... u les côtes, en répétant plusieurs ...

... lle est bien bonne, celle-là! Elle ... den bonne!

... nument expliquer deux effets si ... nts, et que devient cet axiome ... losophie: "Tel effet, telle cau- ...

... d'âme!" dit-on aujourd'hui ... ui qui aime cette recherche ... ères du coeur, à celui qui se ... disséquer pour découvrir ... fibres, on aurait envie de ...

... chologie est-elle une science ...

... on histoire ... ménage Alice et Julien ... lez ... cieuse instruite aimante ... ne délicatesse de senti- ... gne ... lligence médiocre. Ame ... sous des dehors sédui- ... te ce qu'on est convenu ... bon garçon" ... maria, à ceux qui s'in- ... es qualités, voilà ce que répondaient les personnes qui ne voulaient pas mentir.

"Son père est un homme très digne, très estimé. Sa mère est de basse origine, mais possède une grosse fortune."

Julien avait échoué à tous ses examens... Grâce à l'influence d'un ami on avait fini par le caser dans une grande administration.

Ses amis l'aimaient, le trouvant généreux, mais le plaisantaient facilement: beaucoup, parce qu'il y avait matière; beaucoup parce qu'il prenait mal ces coups d'épingle inoffensifs.

En revanche, on était moins unanime à vanter les qualités de sa femme, et à la mettre comme valeur bien au-dessus de lui.

Ces éloges fréquents avaient fini par exaspérer Julien.

"On croirait vraiment qu'elle est parfaite!" pensait-il.

Et avec sa courte vue, sa nature un peu triviale, il en vint à souhaiter de lui trouver un défaut.

Un jour, prenant pour prétexte un rôti mal préparé (il était assez gourmand), il s'échappa en reproches nombreux:

— Votre piano, vos aquarelles, vos broderies au petit point, tout cela est très beau, ma chère, mais plus de surveillance à votre cuisine le serait bien davantage. La femme artiste peut être très appréciée dans le monde par des artistes comme elle ou par les gens superficiels, mais il est permis à son mari, qui ne se nourrit ni de notes de musique, ni de carmin, ni de filet guipure, de préférer une bonne petite ménagère. Voyez votre amie Cécile: elle sait unir des dehors séduisants aux solides qualités d'une femme d'intérieur. Vous souvenez-vous du gâteau praliné servi à ... ... ur l'esprit. Sans chercher à s'excuser ou à se défendre, elle laissa tomber l'avalanche. Et bientôt, faute de ripostes, Julien dut s'arrêter, ayant épuisé tous ses griefs et toutes ses phrases.

La bourrasque apaisée, M. X... parti, Alice, restée seule, se mit à réfléchir.

"Il a peut-être raison, pensa-t-elle. Je me fie trop à Mariette. C'est une excellente cuisinière; mais, plus de surveillance de ma part l'empêcherait de s'oublier comme elle l'a fait aujourd'hui. Puisque Julien a la petite faiblesse d'aimer la bonne chère, cherchons à le contenter. Demain, j'irai trouver Cécile, et lui demanderai des conseils, des recettes, surtout celle de ce fameux gâteau praliné! Puis, la saison des fruits arrivant, nous nous occuperons de conserves, de confitures de tout genre. Quelle surprise pour Julien, quand je lui dirai: "C'est moi, ta femme, qui ai fait ces délicieuses choses-là!"

Quelques jours après, au bureau, on devisait sur le mariage de Z... qui allait épouser cette dinde de V...

Parmi les célibataires, c'était toujours un thème favori que les plaisanteries sur les nouveaux ménages...

Or, ce matin-là, grâce sans doute au soleil et au souffle pritanier qui entraient par les fenêtres ouvertes, il y avait exubérance de sève dans toute cette jeunesse. Les bons mots se croisaient à travers les grillages, en même temps que les paperasses jaunies recevaient maints fous rires qui ne leur étaient pas destinés.

Seul, Julien restait silencieux. Il avait pour cela deux raisons: le sujet lui déplaisait d'une façon absolue; puis, la riposte, vive, alerte, spirituelle, lui manquait complètement.

On finit par remarquer ce mutisme. Z... et sa petite dinde furent oubliés aussitôt.

— Notre Julien est un heureux mortel, lui.

— Il a trouvé le bonheur parfait!

— Chance rare!

Un bijou de femme!

Elégante!

Distinguée!

Gracieuse!

Bonne!

Et tous en choeur:

Veinard, va!

Très vexé, Julien attendait avec impatience l'heure du départ... Il sortit le premier, mécontent des autres, mécontent de lui-même.

Ma femme! Toujours ma femme! grommelait-il dans le vestibule en décrochant rapidement son pardessus. Ils sont agaçants ... avant le déjeuner, et ne s'aperçut pas qu'il rentrait chez lui beaucoup plus tôt que d'habitude.

Personne à la fenêtre ni sur le balcon pour guetter son arrivée! Personne au salon! Personne dans la salle à manger!

De plus en plus maussade, il entra alors dans la chambre de sa femme.

Alice écrivait, si absorbée qu'elle n'avait pas entendu venir M. X...

Au bruit de la porte s'ouvrant brusquement, elle se hâta de quitter son bureau, et s'avança, interdite et rougissante, pour embrasser Julien.

Celui-ci remarqua ce trouble étrange...

— Je vous dérange? dit-il d'un ton sec.

— Pas du tout. Seulement, je ne vous attendais pas encore: il est à peine onze heures. Vous n'êtes pas souffrant?

— Non.

— Alors, venez faire un tour de terrasse, vous admirerez mes primevères et mes jacinthes, pendant que je dirai à Mariette de hâter le déjeuner.

Mais lui, sans bouger, blême, les sourcils froncés:

— Vous écriviez, je crois?

Alice jeta vers son bureau un regard de détresse, et répondit avec ce léger sourire:

— Oui, un rien.

Il fit un pas en avant.

— On peut voir ce "rien", j'imagine?

— Pas aujourd'hui! Plus tard! s'écria la jeune femme, cherchant à entrainer son mari au dehors.

Il répéta avec une colère croissante:

— Pas aujourd'hui! Plus tard! — Ah! c'est ainsi, madame, que vous accueillez une demande très simple... Voyons, à qui écriviez-vous? Répondez à l'instant?

Cette fois, Alice fut atterrée...

Quoi! son Julien, son cher Julien, s'emporte à ce point? La soupçonner! Etait-ce possible?...

Le front pâle, se raidissant sous l'insulte, elle demeurait immobile, regardant un rayon de soleil qui, après avoir glissé sur les fleurs du balcon, venait éclairer les bibelots charmants offerts par son mari, le "nid" qu'elle s'ingéniait à embellir, et où elle avait connu des jours si heureux; et, certains vers lui revenaient à la mémoire avec une impitoyable ténacité:

Le bonheur, qu'est-il donc? Une
[vaine chimère;
Un rêve dans le temps, dans l'abime,
[une fleur;
Dans une sombre nuit, une étoile
[éphémère;
Au midi d'août, un souffle à travers
[la chaleur.

Hors de lui, exaspéré de ce silence, M. X... saisit violemment le bras de sa femme:

— Me donnerez-vous ce papier, oui ou non? cria-t-il.

Alice ne bondit pas sous l'outrage: une entaille en plein coeur! Elle n'eut pas de crise de nerfs... Elle ne chercha pas à se révolter contre cette tyrannie soupçonneuse, pas plus qu'à se disculper d'une faute imaginaire...

"Il est des chagrins qui n'ont ni plaintes ni larmes", a dit Mme de Staël. Le chagrin de la jeune femme était un de ceux-là...

Lentement, elle se dirigea vers son bureau, prit le papier suspect; puis, méprisante, glacée le tendit à Julien...

Celui-ci y jeta les yeux, et sortit aussitôt, confus, tête basse, oubliant même le déjeuner...

Il avait lu:

"Recette pour conserver les cornichons."

M. AIGUEPERSE.

Conseils à Mademoiselle...

Epargnez-vous l'imprudence de vous lier à la légère avec des inconnus dont vous ignorez tout. En dépit des meilleures — et même des plus flatteuses — apparences, il se peut que les gens auxquels vous avez affaire ne soient pas ce que vous croyiez, de sorte que ces relations risquent, à un moment ou à un autre, de vous causer des ennuis.

Mieux vaut rester sur la réserve et, pour commencer, s'en tenir aux rapports superficiels, qui vous donnent le temps d'observer, et de ne vous lier vraiment que si vous pensez avoir raison de le faire.

• • •

Si vous êtes invitée à passer quelques semaines (ou quelques jours) chez des amis, condensez autant ... Arriver escortée d'un trop grand nombre de colis pourrait gêner vos hôtes s'ils ne disposent pas d'une grande place, et, en tout cas, risquerait de leur faire croire que vous venez avec l'intention, peu discrète, de vous éterniser.

• • •

Souvent, avec un mot, un regard, un sourire, vous pouvez adoucir bien les amertumes, et même dispenser de la joie. Que votre coeur vous suggère le mot, ce regard, ce sourire.

• • •

Quand vous avez un cadeau à donner, consultez moins votre goût propre que celui de l'amie à laquelle ce cadeau est destiné.

La meilleure manière de pouvoir arriver à faire plaisir est de se substituer un moment en pensée à la personne devant recevoir votre présent, afin de se rendre compte non seulement de ce qui peut lui être utile ou agréable, mais de ce qui est susceptible de lui convenir en tout point.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT SEULEMENT...

Le 11 mai est la date fixée pour la fête des Mères. Mes petits amis — pensionnaires à l'école, au collège ou au couvent — se feront donc un devoir d'écrire à leur mère une lettre de gratitude, inspirée par le plus pur amour filial.

Ceux qui restent à la maison passeront ce jour comme leur mère aimerait à le leur voir passer.

Tous les petits-enfants du "Coin" honoreront leur bonne maman par un acte de bonté.

Si votre maman n'est plus, communiez pour elle ce jour-là et si possible, honorez sa mémoire en réjouissant le coeur d'une autre mère.

MERE-GRAND.

GUY DE FONTGALLAND

(Suite)

L'envol

En juillet 1924, le comte et la comtesse de Fontgalland emmenèrent leurs deux fils en pèlerinage à Lourdes.

La veille du retour, à déjeuner, en dépliant sa serviette:

— La Sainte Vierge m'a dit un secret, déclara Guy.

— Dis-le moi vite, mon chéri, fit sa maman.

— Non, répliqua Guy, les secrets, c'est pour deux, pas pour trois; je ne le dis pas.

Dans la nuit du 7 au 8 décembre, Guy tomba malade, d'une maladie d'enfant, la diphtérie. On s'empresse autour de lui, mais sans inquiétude: quelques piqûres de sérum auront raison du mal. Guy cependant attire sa mère près, tout près de lui:

— Maman, ma petite maman chérie, viens dans mes bras, que je t'y serre fort, car il faut que je te dise un secret, un secret qui va te faire pleurer: Je vais mourir... la Sainte Vierge viendra me prendre... A sept ans, quand j'ai fait ma première communion, le petit Jésus m'a dit qu'il me prendrait, que je mourrais jeune. Il ne m'a pas demandé mon avis, il m'a dit comme ça: "Mon petit Guy, je te prendrai, tu mourras jeune!...

"Pourquoi je ne t'ai pas dit cela plus tôt? Mais, parce que ça t'aurait fait souffrir, que tu serais tourmentée... Mais aujourd'hui que, pour la première fois de ma vie, je me sens malade, il faut bien que je te prévienne, ma pauvre petite maman chérie!

"Oui, cela m'a fait souffrir, cette idée de mourir jeune; de te laisser, toi surtout, Marc, papa... mais puisque le bon Dieu me veut, je me laisse prendre!...

"Te souviens-tu, à Lourdes, au mois de juillet, un jour, revenant de la Grotte et dépliant ma serviette pour déjeuner à l'hôtel, je dis à table: "La Sainte Vierge m'a dit un secret", et tu m'as dit: "Dis-le moi vite!" et je t'ai répondu: Ah! non, les secrets, c'est pour deux, pas pour trois; ça ne se raconte pas!" Eh bien! ce secret de la Sainte Vierge, c'est qu'elle m'a dit: "Mon cher petit Guy, je viendrai bientôt te prendre; tu vas mourir jeune; je viendrai te chercher un jour pour t'emmener au ciel!..."

Et, dès ce moment, on peut assister à la plus touchante, à la plus splendide ascension d'âme qui se puisse décrire. Je ne saurais rien en dire. Le silence vaut mieux que tous les commentaires. Qu'on prenne "Une âme d'enfant", qu'on lise directement dans le texte original la relation de l'unique témoin, mais de quel témoin! Qu'il me soit permis d'en transcrire quelques passages, uniquement des paroles de Guy. ... sentir comme tu m'aimes!... Comme c'est bon, les mamans! et comme la Sainte Vierge est encore "plus bonne" que toutes les mamans réunies!...

"Pauvre maman, essaie d'aller te reposer. Je souffre sans pouvoir dormir; alors, je vais me dire que toi, tu dormiras, et je serai content!... Oh! je vois ce que tu penses: mais non, je ne mourrai pas cette nuit, sois bien tranquille, je mourrai un jour, un jour de samedi, et ce sera de tes bras que je passerai dans ceux de la Sainte Vierge qui viendra me chercher...

"Tiens-moi la main... serre-moi dans tes bras... tu vois, moi je n'ai plus la force... Oh! dis le sens-tu comme je t'aime!... tu es la première dans mon coeur après Jésus et sa Maman!

"Quand mon coeur me fait mal, bat trop fort, et qu'il me semble qu'il va se décrocher, je dis au petit Jésus: "Calmez-le, vous qui êtes dedans!..."

"O petit Jésus, je vous aime... je suis vôtre... Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour moi, maintenant que c'est l'heure de ma mort...

"Le ciel, maman, je ne me le figure pas. Le ciel, pour moi, c'est le petit Jésus."

(A suivre)

COMPOSITIONS PRIMÉES

Mon portrait

Je n'ai que six ans et je suis un grand garçon. Mes yeux sont bleus, mes cheveux sont blonds et raides. Mes petites joues sont roses, mon nez est tout rousselé, ma bouche est petite et il me manque quatre dents. A la maison, je suis pas mal taquin et je fais souvent fâcher Victor.

J'obéis bien à ma bonne maman et je suis appliqué et sage en classe.

Henry GRAY.

Jardin de l'Enfance Langevin (grade I).

• • •

Mon rêve d'avenir

Voila un sujet de composition qui m'intéresse beaucoup, car quoique n'ayant encore que douze ans je me demande souvent:

"Que vais-je faire plus tard?"

Il me semble que je voudrais tout faire; cependant je m'arrête souvent à penser au métier de couturière.

Quand je vois ma pauvre maman qui, après son ménage, se hâte de coudre pour mes petites soeurs et moi, je me dis: Dans quelques années, c'est moi qui vous remplacerai, chère maman, à ce travail si pénible par moment, surtout lorsqu'il faut coudre dans du vieux linge.

Il y a peut-être des métiers plus attrayants pour d'autres, mais pour moi, c'est celui-ci que je préfère.

Aussi lorsque je couds pour ma poupée, je m'applique à ce que ce soit bien fait et sans trop me vanter, je peux vous dire qu'elle est bien mise.

Laurette LAVOIE,

Mariapolis (grade 6).

• • •

Réflexions d'un vieillard et de jeunes gens sur l'invention de l'aéroplane

Un brouhaha intense remplit le centre de la ville de Winnipeg. Ce qui amène aujourd'hui une foule si compacte près de la Baie d'Hudson, c'est l'inauguration du service aéropostal de notre province. Des conversations, des propos joyeux s'échangent. Un petit groupe de jeunes gens attire particulièrement l'attention.

— Je ne crois pas qu'on puisse faire une plus belle invention que celle-là, dit l'un; je vous garantis que ça ne sera pas long avant que j'en aie une.

— Tu as bien raison, reprend un autre; s'il y a moyen, je ferai bien la même chose.

— Ne vous excitez pas tant, les jeunes, dit tranquillement un vieillard à barbe blanche; je suis d'avis au contraire que c'est une piètre machine inventée pour tuer bien des gens.

— Et pour en sauver un plus grand nombre encore.

— Ah! vraiment, où avez-vous vu ça? Que lisez-vous sur la **Liberté** toutes les semaines?

— Ne vous rappelez-vous pas l'accident de Cross Lake? C'est un aéroplane qui en quelques heures permit aux chères soeurs gravement blessées d'être transportées à l'hôpital. C'est un fait entre mille. De plus, sans cette utile invention nos belles forêts seraient toutes détruites et les industries de pulpe, la richesse de notre patrie, disparaitraient graduellement.

— C'est bien beau, toutes ces histoires-là, mais j'ai vécu et j'ai vu les ravages que cette vilaine machine a produits pendant la grande guerre. Sans elle il y aurait peut-être eu moins de nos gas de tués.

— Oui, cher monsieur, mais c'est grâce à l'aéro... pouvez nier que l'avion est très utile pour le transport de la malle. Autrefois, dans les missions du Nord, on ne recevait des nouvelles du monde civilisé que deux fois par an et maintenant?... Ah! je ne pourrai jamais exprimer toute mon admiration pour cette merveille-là, continua le bouillant jeune homme avec une conviction amusante.

La malle ça n'a pas tant d'importance, après tout.

Pas pour vous, peut-être, cher monsieur, qui demeurez en ville et qui recevez votre courrier tous les jours. Mais pour les chers exilés du Nord, pour nos intrépides Oblats et nos héroïques Soeurs Grises, quelle délicatesse de la Providence d'avoir inspiré une si belle invention!

Jeune homme, tu plaides ta cause comme un avocat et je t'en félicite. Je ne partage pas toutes tes idées, mais je n'en bénis pas moins Celui qui a donné à l'homme le pouvoir de faire de si magnifiques inventions.

Monique BOHEMIER

Ecole Saint-Joachim, La Broquerie (grade 9).

Mon portrait

Chère Mère-Grand,

Mon portrait est difficile à faire. Je suis un petit garçon assez grand pour mon âge. Mes cheveux sont bruns, mes yeux sont gris, j'ai la figure ronde, j'ai le teint un peu grillé parce que je vais beaucoup dehors, j'ai une bouche et un nez ordinaires. J'aime à prier le bon Dieu et à faire des commissions pour mes parents; j'aime aussi beaucoup l'étude.

Maintenant il faut que je parle de mes défauts et c'est bien gênant, car j'aurais beaucoup à dire là-dessus... Je suis prompt, je n'aime pas qu'on prenne mes affaires. Quand j'étais petit, j'étais gourmand; je ne le suis pas tant maintenant.

Ma plus grande qualité, c'est que j'aime ma chère Mère-Grand de tout mon coeur.

Bruno CORMIER.

Fort Garry (grade 2).

• • •

Mon portrait

Savez-vous, chère Mère-Grand, que c'est assez difficile de faire son propre portrait. Je vous avoue franchement que pour entrer dans tous les détails, j'ai dû avoir recours à maman.

Il parait que j'ai les cheveux châtains, un peu frisés, de grands yeux bleus foncés, un petit nez en l'air, une petite bouche rouge et les joues légèrement rosées. J'ai aussi un petit trou dans le menton.

On dit que je suis d'un caractère gai, mais autoritaire; maman me dit souvent que je ferai certainement une maitresse d'école plus tard, parce que j'aime à commander. Mon plus grand défaut est d'être un peu trop obstinée, mais j'espère m'en corriger pour plaire au petit Jésus et à mes parents. On me dit que je suis très studieuse et aussi pieuse.

Je désire beaucoup m'instruire.

Blanche MARCOUX.

Ecole Lorette Ouest (grade III).

• • •

Mon portrait

Voici un portrait bien ressemblant d'une "petite" de Dunrea. Tout d'abord je suis grande, maigre et nerveuse. Ma figure est mince et allongée, garnie de deux yeux noirs tout petits mais qui voient bien, et d'un nez un peu croche, car souvent il a passé de mauvais moments. Mes cheveux, que je voudrais frisés, sont droits et raides. Je ne veux pas oublier ma bouche qui est petite et mes lèvres rouges.

J'aime beaucoup à soigner les poules et les petits poulets. J'aime à prier et à aider maman. Je vais communier souvent pour devenir très bonne, car j'ai de gros défauts. Je fais des petites colères trop souvent et je suis un peu entêtée.

Marie BOULET.

Ecole St-Félix, Dunrea (grade 4).

L'EVANGILE

Troisième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 16-22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Alors quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que signifie ce qu'il nous dit: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Ils disaient donc: Que signifie cette parole: Un peu de temps? Nous ne comprenons pas ce qu'il veut dire. Mais Jésus, sachant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: ... temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez vous autres, et le monde se réjouira; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle s'afflige en voyant son heure venue; mais, après avoir enfanté, la joie d'avoir mis un fils au monde lui fait oublier toutes ses douleurs. Aussi vous, maintenant vous êtes dans la tristesse; mais je vous verrai de nouveau, et votre coeur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

Jeudi 8 mai — Apparition de S. Michel archange.

Vendredi 9 — S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur.

Samedi 10 — S. Antonin, évêque et confesseur.

Dimanche 11 — IIIe après Pâques. Solennité de saint Joseph.

Lundi 12 — S. Epiphane, évêque et docteur.

Mardi 13 — S. Onésime, évêque et confesseur.

Mercredi 14 — S. Pacôme, solitaire.

Mgr TACHÉ ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

IV—L'évêque médiateur

Mgr Taché quitte le Canada pour l'Europe le 16 octobre. Dans la soirée du même jour, les Métis français réunis à Saint-Vital, justement alarmés par la nouvelle que McDougall vient d'arriver à la frontière, avec 350 carabines et 30,000 cartouches — nouvelle imprudemment publiée par les journaux d'Ottawa — forment un "Comité National de Défense", avec John Bruce comme président et Louis Riel comme secrétaire. Le lendemain, ils construisent la "Barrière" à travers la route de Pembina, au sud de la rivière Sale, et montent la garde au pied de cette barricade improvisée. Le 21, ils signifient au pseudo-gouverneur l'ordre de ne pas franchir le seuil des Territoires du Nord-Ouest sans une permission spéciale de leurs chefs.

Le sort en est jeté: la Rivière-Rouge est sous les armes.

Tous les historiens sérieux — les anglo-protestants comme les autres — s'accordent à dire que l'absence forcée de l'évêque de Saint-Boniface à cette période critique eut de graves répercussions sur le cours des événements. Seul il avait le prestige suffisant pour inspirer confiance aux Métis et s'en faire écouter. Si d'autres devoirs impérieux ne l'avaient pas tenu éloigné de son diocèse au plus fort de cette crise nationale, certains excès aux fâcheuses conséquences ne se seraient pas produits.

Au reste les maîtres du pays, qui s'étaient montrés sourds à ses conseils et à ses avertissements, allaient bientôt reconnaître leur grave erreur et ne voir le salut que dans le retour du pasteur au milieu de ses ouailles.

Nous n'avons pas à relater ici toute la série des faits qui se rapportent au soulèvement de la Rivière-Rouge; il suffira d'en donner les grandes lignes, en soulignant les points où s'insère le rôle de l'illustre intermédiaire pacificateur.

* * *

Malgré toute sa dévotion au Pape et le grand intérêt qu'il prend aux travaux du Concile, on devine que le coeur de Mgr Taché est à la Rivière-Rouge. Il est au courant des troubles qui ont éclaté et le sort de ses enfants lui inspire de vives inquiétudes. Il sait aussi que l'on regrette son absence et qu'on voudrait le voir revenir; mais de quelle utilité serait-il là-bas, puisqu'il est évident qu'Ottawa ne lui fournirait aucun moyen de pacification?

Cependant, le 27 décembre, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, lui montre une lettre de son frère, le ministre des travaux publics, exprimant le désir de son prompt retour.

— Votre frère connait les raisons qui m'empêchent de retourner.

— Consentiriez-vous à retourner?

— Oui, je consens à retourner si le gouvernement me le demande et me donne les moyens de régler la difficulté.

Le 8 janvier, l'évêque de Rimouski communiquait à son collègue de Saint-Boniface le télégramme suivant de son frère:

> Informez l'évêque Taché que le gouvernement du Canada accepte avec joie son offre patriotique de se rendre à Fort Garry et demande son retour immédiat; ses frais de voyage seront comme de juste payés.

Mgr Taché voulut prendre conseil de son métropolitain, l'archevêque de Québec. La réponse fut celle que son coeur lui dictait à lui-même: "Après la manière dont on vous a traité, je comprends que vous puissiez ne point partir; mais si vous pouvez oublier l'affront que vous avez reçu, il n'y a aucun doute que vous ferez une bonne action en vous rendant à la Rivière-Rouge."

Pie IX, le recevant en audience privée, lui dit d'un ton ému: "Je bénis le peuple de la Rivière-Rouge, à la condition qu'il prête une oreille attentive à vos conseils et qu'il vive dans la paix et la charité."

Parti de Rome le 12 janvier, il débarquait à Portland le 2 février. Cartier, venu à sa rencontre à Montréal, lui dit en toute franchise: "Je suis heureux de vous voir, nous avons fait des fautes, vous devrez nous aider à les réparer."

* * *

L'évêque passa une dizaine de jours à Ottawa. A diverses reprises, il rencontra le Gouverneur général et ses ministres. Son Excellence l'appela plusieurs fois en audience privée, soit seul, soit avec quelques-uns de ses conseillers. Il eut une entrevue avec tout le cabinet et plusieurs avec les principaux membres, Macdonald, Cartier, Howe, ce dernier secrétaire d'Etat pour les provinces.

> Dans toutes les entrevues, dans toutes les conversations le Gouvernement exprima le désir que je me rendisse à la Rivière-Rouge pour y pacifier la population; je fis allusion aux conséquences qui pouvaient résulter pour quelques-uns de ceux qui se trouvaient mêlés à ces troubles; mais on me répondit invariablement que le passé serait oublié, et que si la population consentait seulement à entrer dans la Confédération, *personne ne serait troublé à raison du passé* (10).

Les ministres critiquèrent sévèrement la conduite de McDougall et du colonel Dennis:

> On disait que la population avait de bonnes raisons de craindre l'action des autorités canadiennes, puisque les personnes employées par le gouvernement avaient agi d'une encore [illegible] et si inconsidérée... Des membres du grande modération dont les [illegible] que tout n'eût pas

La question de l'amnistie fut naturellement posée. Mgr Taché dit encore:

> On me donna sans cesse l'assurance qu'une amnistie serait accordée, et que le gouvernement ne serait que trop heureux de la donner si le peuple voulait se soumettre... Je compris, d'après le ton de la conversation, que l'amnistie couvrirait tous les actes commis avant mon arrivée, pourvu que le peuple consentît à s'unir au Canada... Sir John Macdonald insista encore sur la nécessité d'informer la population des bonnes dispositions à son égard. Je lui dis alors: "Ceci est bien bon, mais des actes blâmables ont été commis et il pourrait y en avoir d'autres encore avant mon arrivée; pourrai-je promettre une amnistie?" Il me répondit: "Oui, vous pourrez la leur promettre (12)."

* * *

Le 16 février, veille de son départ pour la Rivière-Rouge l'évêque de Saint-Boniface avait encore un long entretien avec le Gouverneur général. Celui-ci lui remettait une lettre autographe dont voici les principaux passages:

> Je désire vivement vous exprimer, avant votre départ le sentiment profond de reconnaissance que je sens vous être dû pour avoir quitté votre séjour à Rome, abandonnant les grandes et intéressantes affaires dans lesquelles vous y étiez engagé pour entreprendre, à cette saison rigoureuse, la longue traversée de l'Atlantique et un voyage prolongé à travers ce continent, dans le but de rendre service au Gouvernement de Sa Majesté, en acceptant une mission dans l'intérêt de la paix et de la civilisation.
>
> Lord Granville était très désireux de profiter, dès le début, de votre concours si utile, et je me réjouis cordialement de ce que vous avez bien voulu l'accorder avec tant de promptitude et de générosité.
>
> Vous êtes pleinement au courant des vues de mon Gouvernement, et le Gouvernement Impérial, ainsi que je vous en ai informé, désire ardemment voir le Territoire du Nord-Ouest faire partie de la Puissance à des conditions équitables.
>
> ...Le peuple peut compter que le respect et l'attention seront étendus aux différentes croyances religieuses, que le titre à toute espèce de propriété sera soigneusement sauvegardé et que toutes les franchises qui ont subsisté ou que le peuple se montrera qualifié à exercer seront dûment continuées ou libéralement conférées (13).

Le premier ministre Macdonald lui donna, le même jour, une lettre renfermant des explications et des promesses analogues. Le secrétaire d'Etat pour les provinces lui écrivit de son côté:

> Il est important que vous sachiez que les actes qui ont mis en danger, pendant un temps, la vie et les biens de la population de la Terre de Rupert, ont été désavoués et condamnés sur le champ par le Gouvernement de la Puissance... et il regretterait amèrement que les libertés civiles et religieuses de toute la population ne fussent pas suffisamment protégées (14).

(A suivre)

Donatien FREMONT.

(10) Rapport du Comité du Nord-Ouest, p. 16.
(11) Ibid., p. 18.
(12) Ibid., p. 18.
(13) L'Amnistie, p. 5.
(14) Une page de l'histoire des écoles de Manitoba, p. 27.

Un débat à la Chambre française au sujet du Congrès Eucharistique

Paris. — La part de la France dans la réception du congrès eucharistique de Carthage a soulevé de nouveau la question des relations de l'Eglise et de l'Etat à la Chambre des députés.

M. Henri Gamard, député socialiste, a interpelé le gouvernement parce que le Résident général, M. Manceron, représentant la France, a approuvé l'appropriation par le protectorat de Tunis de la somme de $80 000 pour les dépenses du congrès, du 7 au 11 mai. Il demandait à M. Briand, ministre des affaires étrangères, d'appliquer la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat s'il l'avait oublié.

M. Briand répondit que la France est une bonne hôtesse. Il rappela comment furent reçus les congrès eucharistiques de Chicago en 1926 et d'Australie en 1928.

"Ces réunions, a dit M. Briand, ont été l'objet de la plus grande attention de la part des autorités publiques. Elles ont amené beaucoup de visiteurs aux villes où elles ont été tenues. Les Américains de toutes les croyances ont montré envers les organisateurs du congrès de Chicago une déférence parfaite et une profonde sympathie, qui n'étaient pas inspirées, vous pouvez en être certain, par des considérations purement religieuses."

La France, a ajouté M. Briand, fait de même, et considère qu'il vaut la peine de disposer favorablement les milliers de pèlerins. M. Briand répondit aux critiques de M. Gamard sur l'inopportunité d'un congrès catholique dans un état musulman, que Sidi Ahmed, bey de Tunis, un musulman, a accepté la présidence du congrès.

Au cours du débat, on a rappelé à l'interpellateur que la France a construit une mosquée musulmane à Paris, sans sacrifier les principes du gouvernement sur la question religieuse.

Réveil en musique

Rien de plus désagréable pour certains que la sonnerie brutale et stridente du réveille-matin.

Aussi les Américains viennent de lancer dans le commerce un petit appareil fort ingénieux. Il se compose d'une montre et d'un phonographe. Vous mettez la montre à 7 heures du matin par exemple. A l'heure dite, le phonographe entre en mouvement et déroule un air gai, si vous aimez les réveils joyeux; un cantique pour les âmes pieuses, ou un air bruyant pour ceux qui ont le sommeil lourd. L'agrément de ce petit appareil est qu'il permet de varier les disques, alors que la sonnerie du réveille-matin est toujours la même.

Le maître. — Quel est l'astre le plus utile: le soleil ou la lune?

L'élève. — C'est la lune, Monsieur!

Le maître. — Ah! et pourquoi cela?

L'élève. — Parce que la lune nous éclaire la nuit, tandis que le soleil ne vient que pendant le jour, lorsqu'il fait déjà clair.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88½	$4.86⅝
Franc français	3.96	3.93
Belga belge	14.09	13.9
Franc suisse	19.56	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	27.12	26.8
Cour. norvégienne	27.03	26.8
Couronne danoise	27.03	26.8
Mark allemand	24.11	23.8
Cour. hollandaise	40.64	40.2

LE MARCHE

6 MAI 1930

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$9.50—$10.50
Moyens	$8.75—$9.25
Ordinaires	$7.50—$8.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$10.00—$10.50
Moyens	$9.00—$9.50
Ordinaires	$7.50—$8.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$9.00—$9.75
Moyennes	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.50—$7.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$10.00—$10.50
Moyens	$8.50—$9.50
Vaches—	
Bonnes	$7.25—$8.00
Moyennes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserve	$3.00—$4.50
Taureaux—	
Bons	$5.50—$6.25
Ordinaires	$4.50—$5.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$7.00—$7.75
Ordinaires	$5.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$6.00—$7.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Laitières	$60.00—$100.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$10.50
Ordinaires et moyens	$5.00—$8.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$10.75
Bouchers	$10.40
Pesants	$9.75
Très pesants	$9.25
Légers et maigres	$11.00—$12.00
Truies No 1	$8.75
Truies No 2	$7.75
Inférieurs	$7.00—$8.00
Verrats	$5.00—$6.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$1[illegible]
Bons, pesants	$[illegible]
Ordinaires	$6.00—$[illegible]
Béliers	$7.00—$[illegible]
Moutons—	
Bons, pesants	$[illegible]
Bons, poids moyen	$6.50—$[illegible]
Ordinaires	$3.00—$[illegible]

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$[illegible]
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$[illegible]
Premiers	$[illegible]
Seconds	$[illegible]
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.[illegible]
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$4.[illegible]
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$4.[illegible]
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$4.[illegible]
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$4.[illegible]
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.[illegible]
Gru. La tonne	$32.[illegible]
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.[illegible]
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00—$18.00
Mil. No 2	$15.00—$17.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 5 mai 1930

Grains	Mardi 29 avril	Merc. 30 avril	Jeudi 1 mai	Vend 2 mai	Samedi 3 mai	Lundi 5 mai
Blé No 1 Nord	1.05⅝	1.05¼	1.06¼	1.05¼	1.04⅞	1.04½
2 Nord	1.02¾	1.02½	1.03½	1.02½	1.02⅛	1.02
3 Nord	.99¾	.99¾	1.01¼	1.00¼	.99⅞	.99
Avoine 2 CW	.50⅛	.49⅛	.50⅞	.50¼	.48¾	.47½
3 CW	.48	.45¾	.47⅜	.46¾	.45¼	.44½
Orge 3 CW	.45⅝	.44⅞	.45⅜	.45	.44¼	.43½
4 CW	.42	.41⅛	.42⅛	.41½	.40¼	.40
Lin 1 NW	2.33	2.33	2.34¼	2.29¾	2.24½	2.16¾
2 CW	2.29	2.29	2.30¼	2.25¾	2.20½	2.12[illegible]
Seigle 2 CW	.62⅞	.62⅛	.62½	.61¾	.60⅞	.5[illegible]
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.05¾	1.05¼	1.06¼	1.05¼	1.04⅞	1[illegible]
Avoine 2 CW	.49¼	.48¾	.50⅜	.49¾	.48¾	
Orge 3 CW	.45¾	.44⅞	.45⅝	.45	.44¼	
Lin 1 NW	2.33	2.33	2.34¼	2.29¾	2.24½	
Seigle 2 CW	.63	.62⅛	.62½	.61¾	.60⅞	
Options						
Blé Mai	1.05¾	1.05¼	1.06¼	1.05¼	[illegible]	[illegible]
Juillet	1.08¾	1.08⅜	1.09⅛	1.08[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	1.12¼	1.12	1.12	1.11[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avoine Mai	.49⅞	.48¾	.50⅜	.49¾	[illegible]	[illegible]
Juillet	.50¾	.49⅞	.50¼	.50	[illegible]	[illegible]
Octobre	.49⅞	.49⅛	.49¾	.49	[illegible]	[illegible]
Lin Mai	2.33	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	2.35	2.34¼	2.34	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	2.04½	2.04	2.01	2.02	[illegible]	[illegible]
Seigle Mai	.63	.62⅛	.62[illegible]	.61¾	.60⅞	.59[illegible]
Juillet	.66	.65	.65[illegible]	.64¾	.63½	.62[illegible]
Octobre	[illegible]	.69[illegible]	.69¾	.68½	.67¼	.66[illegible]

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

La messe des hommes est de plus en plus encourageante, au point de vue assistance et communion. Et l'esprit de solidarité, l'esprit vraiment paroissial grandit en proportion. Quoi d'étonnant! L'esprit religieux est à la base de cet esprit paroissial et l'union sur le terrain de la religion pratique prépare admirablement l'union des esprits et des volontés dans les autres domaines.

La communion solennelle s'en vient. Le catéchisme préparatoire est commencé aux écoles et à la cathédrale.

A l'archevêché

Mgr Z. Marois, administrateur de Régina, et Mgr Boulet, P.D., procureur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, sont venus au service de Mgr Cloutier, notre regretté grand vicaire, dont le service a eu lieu dans sa paroisse de Saint-Norbert, la semaine dernière.

Tableau d'honneur au Jardin de l'Enfance Langevin

Mois d'avril

5ème année: (a) Mark Reardon; (b) Aimé Lebleu, Germain Pichon.

4ème année: (a) Louis Bédard, Léo Remillard, Henri Monnier; (b) Roland Paul, Léo Giasson, Gérard Saint-Amant.

3ème année: (a) Claude Sumner, (b) Armand Picard, Jean Pelletier, Edward Davis, Guy Bissonnette, Paul Leclaire.

2ème année: (a) Maurice Sabourin, Laurent et Paul Roy, Maurice Gydé, Jean Bénard, Léo Lavallée; (b) Robert Décorby, Alfred Landry.

1ère année: (a) Georges Lis, Joseph André; (b) Laurier Decelles, André Arnal, Maurice Hébert, Raymond Jeanson, Maurice Prendergast, Alfred Ferrier, Henry Gray.

Préparatoire: (a) Bernard Gagnon, Jacques Senez, Pierre Raymond, Laurent Desjardins, Albert Tremblay; (b) Georges DeCruyenaere, Albert Rodrigue, André Trudel, Laurent Lavery, Marcel Lemay.

Le tennis

Le Tennis de l'Union Canadienne peut se glorifier d'avoir été le premier à recevoir ses amateurs cette année. Les autres courts des environs n'étaient pas encore aménagés que déjà nos joueurs s'en donnaient à coeur joie.

Les vétérans nous reviennent petit à petit. Quelques figures nouvelles dans la galerie, quelques néophytes aux gestes moins certains. Le temps, grand médecin, applanit bien des difficultés et enseigne bien des choses. En tout cas, nous aurons encore, cette année, une bonne saison: de l'entrain, de l'enthousiasme et de l'émulation. Les courts sont déjà en état parfait. L'on a préparé tout d'abord deux courts seulement et le troisième vient d'être aménagé. Bonne chance!

Le baseball

M. D. Bélanger a été élu gérant du Club de Baseball de Saint-Boniface, et M. T. Marius assistant gérant. On est à préparer le terrain et à faire le choix des joueurs. L'année s'annonce magnifique à tout point de vue.

Sépultures

Le 8 avril — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Théophile Bregeault, époux de Julie Belon, décédé le 4, à l'âge de 63 ans.

Le 15 avril — Ernest Perrier, décédé le 13, à l'âge de 45 ans.

Le 15 avril — J.-O.-Ernest Lévêque, époux de Marie-Thérèse Parisien, décédé le 12, à l'âge de 57 ans.

Le 25 avril — Florence Champagne enfant de Delphis Champagne et d'Anna Huot, décédée le 25, âgée de 5 mois.

Le 5 mai — Marguerite Cougnon, fille d'Achille Cougnon et de Louise Brillant, décédée le 1er mai, âgée de 23 ans.

Baptême

Le 4 mai — Marie-Thérèse-Rosalie-Florence, née le 29 avril, enfant de Léon Remillard et d'Eva Purcell. Parrain et marraine: Magloire Remillard et son épouse, née Rosalie Laurin.

POINCARE PREND LA DEFENSE DU MARECHAL FOCH

Une réponse au livre de Clemenceau: "Grandeur et misères d'une victoire"

Dans un article d'"Excelsior", M. Raymond Poincaré donne son opinion, appuyée de ses souvenirs personnels, sur le livre de M. Clemenceau, "Grandeur et misères d'une victoire". Non sans déplorer cette polémique posthume des deux grands artisans de la victoire, M. Poincaré relève nettement les erreurs et les injustices commises par Clemenceau à l'égard du maréchal Foch.

"Non, il n'est pas vrai que Foch ait été un soldat indiscipliné. S'il avait été l'homme que dépeint Clemenceau, s'il avait été "préoccupé de son intérêt personnel", "court d'idées", s'il avait été capable de faire "litière d'une religion de la discipline", si son âme avait "manqué de cette inflexibilité dans le devoir qui est la manifestation la plus sûre de la grandeur morale et intellectuelle", s'il avait été, comme d'autres, "grisé par l'éclat de sa renommée", "aveuglé par les fumées de l'encens", s'il avait pu se laisser aller à un "oubli de sa dignité personnelle", il n'aurait eu, pendant et depuis la guerre, que trop d'occasions d'imiter ce général Boulanger, auquel Clemenceau est tenté de le comparer. Consacrer à Foch tout un chapitre, sous ce titre méchant et injuste "insubordination militaire", ce n'est rien de moins qu'une aberration."

Après avoir noté que Foch était l'un des hommes "les moins orgueilleux, les plus modestes, les plus simples qu'il fut possible de rencontrer", M. Poincaré retrace les difficultés du maréchal en ce qui concerne le commandant de l'armée américaine et souligne l'injustice des reproches que M. Clemenceau lui adressa dans une lettre du mois d'octobre 1918 au sujet du désordre qui régnait à l'arrière de l'armée américaine.

"On comprend trop que, devenu dans ces conditions un peu vagues le chef d'une coalition militaire, Foch eût la préoccupation constante de ne rien laisser briser par des coups de nerfs et qu'il préférât convaincre ses collaborateurs plutôt que de les brutaliser. Le général Pershing était un soldat expérimenté, intelligent, admirablement intentionné, qui témoignait chaque jour un ardent désir de coopérer à la victoire commune et dont les troupes avaient, du reste, bien avant le mois d'octobre, bravement soutenu de durs combats. Il était naturel que Foch ne voulût pas lui donner un ordre sommaire et inopérant, dans une question qui ne semblait pas même relever clairement de la direction stratégique."

Les reproches de M. Clemenceau relatifs aux conceptions diplomatiques de Foch ne semblent pas davantage justifiés aux yeux de M. Poincaré.

"Dans un ordre d'idées différent, Clemenceau insiste sur la mésintelligence qui s'est produite entre le maréchal et lui, à propos du Traité de paix. Cette mésintelligence est de notoriété publique; mais ici encore Clemenceau est, dans le récit qu'il en fait, victime d'une singulière amnésie. Il prétend que Foch, "dont les inspirations "simplistes" ne permettaient d'envisager que l'aspect militaire du problème de la paix, tenait pour une solution décisive l'annexion de la Rhénanie." Et, à ce sujet, Clemenceau entreprend une nouvelle charge à fond contre le maréchal, dont il travestit, d'ailleurs, la pensée. Mais ce qu'il ne rappelle pas, c'est que cette proposition de Foch, qu'il juge maintenant si fâcheuse et si inopportune, il l'a d'abord soutenue lui-même à la Conférence de la paix."

M. Poincaré conclut ainsi:

"Plus on arrête son attention sur les pages où s'exhale sa colère, plus on est stupéfait des lacunes et des contradictions qu'elles contiennent. Certes, il se trouve çà et là de très beaux passages, et, même, dans le désordre de la composition, l'accent patriotique rétablit partout un peu d'harmonie et d'unité. Mais, tel qu'il est, ce livre ne diminuera point le maréchal Foch. Les grands faits qui restent présents à la mémoire des hommes ne permettront pas non plus, Dieu merci! qu'il diminue Clemenceau."

Concours de roman canadien pour la jeunesse

Prix Ducharme: $200 — Organisé par la "Ruche Ecolière" avec l'appui de la "Sauvegarde"

1. En souvenir de son président-fondateur, la compagnie d'assurance sur la vie la "Sauvegarde" vient de créer le Prix Ducharme d'une valeur de $200 en faveur du meilleur roman canadien pour la jeunesse.

2. Le concours pour l'obtention de ce prix sera organisé par la revue la "Ruche Ecolière", 36, ave. Sterling, Montréal.

3. Sont admis à ce concours tous les écrivains de langue française habitant actuellement le Canada ou les Etats-Unis.

4. Ce roman devra être une oeuvre inédite d'environ cinquante à soixante mille mots écrits pour la jeunesse canadienne.

5. L'épisode principale du roman devra se passer au Canada ou dans une région des Etats-Unis habitée par les Canadiens français.

6. Les manuscrits devront être dactylographiés, écrits d'un seul côté de la page et signés seulement d'un pseudomnyme. Une lettre cachetée portant à l'extérieur ce même pseudonyme, contiendra à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur.

7. Le concours est ouvert par le présent avis. Il sera clos le premier août prochain avec le dernier courrier du soir.

8. Les manuscrits seront examinés par un jury composé du directeur de la "Ruche Ecolière", d'un délégué désigné par le président de la "Sauvegarde" et d'un troisième membre choisi conjointement par les deux premiers. La décision de ce jury est finale.

9. L'auteur du manuscrit primé recevra par l'intermédiaire de la "Sauvegarde", la somme de $200, prix du Concours Ducharme.

10. Le manuscrit primé devient la propriété de la "Ruche Ecolière" qui le publiera en feuilleton dans le cours de l'année et l'exploitera à son gré.

11. Les manuscrits non primés seront retournés à leurs auteurs, pourvu que ceux-ci aient joint à leur adresse la somme de 25 sous en timbres poste.

12. Les manuscrits devront être recommandés et adressés ainsi qu'il suit: "Concours de roman canadien pour le prix Ducharme, la "Ruche Ecolière", 36, ave. Sterling, Montréal.

Mme P.-E. Marchand est réélue présidente

Ottawa. — Mme P.-E. Marchand a été réélue à l'unanimité présidente générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, à l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Fondatrice de la Fédération, Mme Marchand en préside les destinées depuis l'inauguration de cette société, et elle est élue présidente pour un treizième terme consécutif.

Au nombre des déléguées se trouvait Mme Dr Laberge, de Saint-Boniface, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Winnipeg.

LE BOURGET, France. — Lena Bernstein, une aviatrice, a battu le record mondial féminin de l'envolée d'endurance; elle est demeurée 35 heures 46 minutes et 55 secondes dans les airs.

Cité de Saint-Boniface



A vendre — vieilles bâtisses

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec indication sur l'enveloppe "Soumission pour bâtisses" seront reçues jusqu'à 5.00 heures du soir vendredi, le 9 mai 1930, pour l'achat, démolition ou transport en dehors de la ville, selon les conditions ci-dessous mentionnées des bâtisses suivantes.

Pour être démolies ou transportées en dehors de la Ville:

1. Maison, 637, rue Archibald
2. Maison, au sud de la rue Tissot (R.C.M.P. Plan 76)
3. Cabane, 834, ave. Taché
4. Cabane (2), 826, Taché
5. Cabane, 825, rue Saint-Joseph
6. Maison, à l'angle des rues Saint-Joseph et [illegible]
7. Etable, à l'ouest de 145, rue Aubert
8. Maison double, 145 et 147, rue Aubert
9. Cabane, 216, rue Aubert
10. Cabane, 260 et 262, rue La Vérendrye
11. Cabane, 432, rue Notre-Dame
12. Cabane (2), 143 et 145, rue Hébert
13. Hangar en métal, au sud de 455, rue de la Morénie
14. Hangar étable, à l'ouest de 209, rue Marion
15. Hangar, à l'ouest de 199, rue Marion
16. Maison, 75, rue Marion
[illegible] Maison, 466, ave. Provencher

[illegible] ET BATISSES

18. Maison (2), 468 et 470, ave. Provencher, lot 1110 (66'), Plan 2766
19. Maison, 464, ave. Provencher, 45' est Lot [illegible], Plan 2766
20. Maison, 165, rue Aubert, Lot 415 (99'), Plan [illegible]
21. Maison, 212, rue Aubert, Lot 432 (66'), Bloc [illegible] Plan 203
22. Cabane, [illegible]6, rue [illegible], Lot 1, Bloc 2, Plan [illegible]

BATISSES à être transportées sur lots pourvus de l'aqueduc et égout:

23. Maison, 139, [illegible] Aubert
24. Maisons (2) [illegible] et 417, ave. Provencher
25. Petit magasin [illegible] rue Marion

CONDITIONS: Dans [le] cas de démolition ou de transport, [les] soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque ou [de] billets de banque pour le plein montant de la soumission. Les soumissionnaires devront aussi s'engager à laisser le [terrain] en bon état et à la satisfaction [de l']inspecteur des Bâtisses de la Ville dans les 30 jours de la date de l'acceptation de la soumission.

Dans les cas d'achat des bâtisses et lots, les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque ou de billets de banque pour au moins le quart du prix d'achat, la balance payable à 6, 12 et 18 mois, 6% d'intérêt et taxes payables à partir du 1er juin 1930. L'acheteur devant aussi s'engager à réparer ces maisons de façon à ce qu'elles soient conformes aux règlements de la Ville, au point de vue sanitaire et d'apparence, etc., le tout sujet à l'approbation de l'Inspecteur des Bâtisses de la Ville dans les 60 jours de l'acceptation de la soumission.

La plus élevée ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier

Saint-Boniface, Man.,
29 avril 1930.









A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FORT GARRY

Eh bien! notre concert est déjà une chose du passé, mais qui ne sera pas aisément oubliée, surtout par nos jeunes acteurs!

Le dimanche 27 avril, une foule nombreuse et sympathique a généreusement apprécié nos jeunes talents et les rires et les bravos enthousiastes et répétés ont amplement prouvé le plaisir de l'auditoire.

Le programme varié pouvait satisfaire tous les goûts: du sérieux, du triste, du gai, du vulgaire, tout y était! Il serait trop long de détailler notre critique, nous nous bornerons donc à dire: "Le concert a été un succès".

Dans la pièce "No Man in the House", Mlles Y. Hervo, E. Laroque, H. McDonald, E. Perrault et C. Tétrault se sont distinguées.

Parmi les plus jeunes nous avions trois enfants Bérard, cinq Carrabre, quatre Corbeil, quatre Denewet, une Jenton, deux McDonald, une McDougall, deux Morin, une Nesbit, trois Pelletier, deux Perrault, deux Plouffe, une Sarka, deux Tétrault, deux Vautrin; en tout, quarante enfants qui nous ont charmés.

Mlles E. Laroque et H. McDonald ont souhaité la bienvenue en français et en anglais à Mgr A.-A. Cherrier qui, avec sa grande bonté bien connue, avait consenti à représenter S. G. Mgr Sinott, absent de Winnipeg.

Mgr Cherrier, en termes chaleureux et encourageants, a félicité "nos petits". Il a fait remarquer toutes les possibilités qu'il y a à Fort Garry pour aider au développement spirituel, moral et intellectuel de notre paroisse.

Espérons que parents et enfants, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à une noble cause, ne s'arrêteront pas en si bon chemin! Nous offrons nos sincères félicitations à nos enfants et remercions du fond du coeur tous ceux qui sont venus les encourager par leur présence.

Nous remercions aussi tout particulièrement Mlles E. Gagnon, Y. Bibeau et K. Minorgan qui, par leur talent de musiciennes et leur dévouement, ont contribué pour une large part au succès de notre concert.

• • •

Nous avons omis d'annoncer que l'heureuse gagnante de la magnifique couverture de laine offerte par la compagnie de la Baie d'Hudson est Mme A. Riel, de Saint-Vital. A cette occasion nous jugeons de notre devoir de féliciter M. et Mme A. Carrière qui, par leur zèle infatigable, ont fait rapporter à cette couverture une somme très substantielle.

• • •

La mort de Mgr G. Cloutier a été un choc pour les habitants de Fort Garry. Connu et estimé de tous, il laisse un vide, mais aussi un bel exemple de piété, de courage et d'abnégation à ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Nous offrons à sa famille et aux paroissiens de Saint-Norbert nos sincères sympathies.

• • •

Le mardi 22 avril, ont été célébrées dans l'église Saint-Vital les noces d'or de M. et Mme Vantornhout. Cérémonie rare dans notre paroisse! Une grand'messe, chantée par M. le curé Cournoyer, a réuni de nombreux parents et amis des deux jubilaires. Espérons que nous les verrons célébrer leurs noces de diamant. C'est le meilleur souhait que nous puissions leur offrir et nous le faisons de tout coeur.

Nous sommes très reconnaissants aussi aux personnes dont les noms suivent de leurs offrandes cordiales: Hubert Raymond, $8; Alph. Poirier, $10; M. Lemieux, Sask., $2; Mme Elder, $10; quête de Mme A. Poirier, $12; partie de cartes, $9; Mike Octon, $10; J.-A. McLeod, $2; W. Treleven, $1; W. Warren, $2; Mme Cloutier, $2; Hyacinthe Pagé, $5; Ligue des Demoiselles Canadiennes, $10; Mme A. Tritiak, fleurs et pot à fleurs; Cie T. Eaton, un chemin; Mme Vve Hince, portière; Mme Reeves, fleurs; Maison Chapelle, ornements; Mme Rodrigue, chandeliers; S. G. Mgr Arthur Béliveau, un service complet d'ornements et de vases sacrés; feu J.-A. Rousseau, Saint-Boniface, $50; Mgr Jubinville, $5 et un calice; Mlle Antoinette Carrière, Saint-Pierre, aube, surplis et fleurs; Soeurs Oblates, Transcona, ciboire et linge d'autel, Mme E. Paillé, Saint-Charles, $2; hôpital Saint-Boniface, $1; hôpital Saint-Roch, articles d'autel, Hospice Taché, articles d'autel; Mme A.-G. Gauvin, $1; Mme René Daniaud, $1; Mme L. Clément, $1; R.-K. Meyer, $1; A. Rousseau, $1; M. l'abbé R. Brodeur, $1; J. Poitras, $1; Frère Baty, $1; Pharmacie Préfontaine, $1; groupe d'amis, $2.50; Mlle Clara Grouette, statue de saint Joseph; les Dames de l'Hospice Taché, statue de sainte Thérèse; Baie d'Hudson, couverture en laine.

Il y a aussi d'autres bienfaiteurs dont les noms ne paraissent pas dans cette liste et qui ont fait leur large part. Nous les remercions tous ainsi que les gens de la mission, qui se sont bien dévoués pour la construction de notre chapelle. Nous prions Dieu qu'il vous le rende au centuple.

LEWIS

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous nos bienfaiteurs que la petite chapelle de Lewis est enfin terminée et que l'ameublement est suffisant pour le présent. Les gens de la mission l'aiment bien, leur jolie petite chapelle, et s'y rendent souvent pour y prier. Ils en sont fiers et ce n'est pas sans raison. C'est la plus belle construction de l'endroit, elle est toute blanche à l'extérieur et à l'intérieur et fait contraste avec son encadrement d'une forêt de sapins verts. Elle sert au culte divin depuis déjà un an et c'est grâce à la générosité de personnes ferventes si nous avons parachevé cette entreprise. Nous voulons donc remercier très sincèrement la "Catholic Church Extension" pour le don de $500, ce qui nous a permis de commencer les travaux.

SAINT-LEON

Le 24 avril une petite fête était organisée par notre Rév. Père curé, en l'honneur du jubilé sacerdotal du R. P. Jean-Marie Comte. Le vénéré jubilaire a déjà parcouru vingt-cinq années dans la carrière sainte; nous lui en souhaitons encore vingt-cinq autres, toutes de mérites et de consolations.

A cette occasion, il y eut messe solennelle à l'église, avec diacre et sous-diacre; bon nombre de paroissiens assistèrent à cette messe. Il y eut cantique de circonstance avant et après l'office.

Le R. P. Comte n'est pas un inconnu à Saint-Léon; il y a travaillé durant les premières années qu'il passa au Canada, aidant ses parents à s'établir; il y a séjourné comme étudiant et prêtre en plusieurs circonstances.

Le R. P. Joseph Picod, curé de Saint-Lupicin, le R. P. Boniface, curé de Swan Lake, et M. l'abbé Honoré Mazué étaient venus entourer le cher jubilaire en cette circonstance.

Des agapes fraternelles réunirent les confrères au presbytère où la fête fut joyeuse et touchante. De nombreux cadeaux témoignèrent de l'affection vouée au digne jubilaire; des voeux nombreux lui furent exprimés avec une cordialité parfaite.

Le R. P. Jean-Marie Comte passa encore quelques jours de congé avec ses heureux confrères et donna le sermon à la grand'messe, le dimanche 27 avril.

VASSAR

Concours de Pâques à l'école de Vassar

Grade VII: Elsie Boutang, 68.6; Laudina Hupé, 57.8.

Grade VI: Florence Beaudry, 80.6; Eugénie Charpentier, 73.7.

Grade IV: Emilien Bouchard, 83.

Grade III: Blanche Lambert, 86; Aldéa Hupé, 83; Hélène Brassard, 79.

Grade II Sr: Cécile Bouchard, 94; Aurore Cayer, 85; Oscar Beaudry, 79; Adélaïde Grouette, 79.

Grade II Jr: Emma Schindler, 89; Marguerite Loiselle, 89; Yvette Bourcier, 80; Eddie Campbell, 77.

Grade I: Angéline Hupé, 91; Anna Beaudry, 89; Raymond Schindler, 83; Félicien Bouchard, 77; Florentine Bourcier, 75.

Grade A: David Cayer, 91; Maurice Nadeau, 89.

N.-D. DE LOURDES

Vendredi prochain, 9 mai, à 8 heures et demie du soir, grande et belle séance de cinéma. Il faut varier les programmes, car

"L'ennui naquit un jour de
l'uniformité."

C'est le fabuliste qui l'a dit, et il s'y connaissait.

Donc, après la grande pièce du lundi de Pâques, et en attendant celle, plus considérable encore, du vendredi 30 mai, nous avons tenu à vous offrir, chers et fidèles clients, une mosaïque harmonieuse de morceaux variés et parfaitement assortis. C'est ainsi que dans un feu d'artifice, les pièces monumentales sont constamment soutenues par les mille étincelles de leurs servantes plus modestes. Il en résulte un ensemble charmant, chatoyant, où l'oeil trouve une satisfaction suprême.

Au reste, il ne faut rien exagérer.

Le film de résistance a bel et bien six rouleaux, soit une heure et demie, et il retrace les aventures de Hoot Gibson, le cavalier fameux que nous avons déjà applaudi. Passionnant pour tous, spécialement pour les amateurs de course. Ensuite un comique en deux rouleaux: "Just attend". Qu'attend-il? La fortune? Le malheur? Peut-être l'un et l'autre; ils se présentent fréquemment sous la même forme. Mais ce qui est certain, c'est qu'il vous attend tous, vous qui lisez ces lignes. Grands et petits, jeunes et vieux, comblez ses voeux, et ne le poussez pas au désespoir en le faisant attendre trop longtemps.

Oui, venez, et nous ferons ensemble un charmant voyage au Pôle Sud, sur un esquif nouveau genre, sans courir aucun risque, pas même celui de geler notre petit nez rose. Ceux que la chose intéresse pourront même stationner quelques instants à Montréal, pays où ne sévit pas la prohibition: ils y feront leurs provisions et puiseront de nouvelles forces. Et ils attendront ainsi sans impatience le programme monumental du 30, que nul ne doit manquer, sans commettre contre l'art un impardonnable crime.

A l'hôtel

Il est des sentiments impossibles à traduire. Comme les plateaux de la balance, ils s'opposent l'un à l'autre, et l'on ne saurait appuyer sur le premier, sans faire immédiatement remonter le second. Et comme ils nous sont tous deux également chers, la situation nous met dans un cruel embarras. Essayons pourtant de nous en tirer.

A la date du premier mai, M. Joseph Baudry quittait l'hôtel, que reprenait M. John Moreau, et Mme Vve Joseph Moreau, sa belle-fille. Il nous est très agréable de revoir Mme Moreau, si estimée dans notre paroisse. Il nous eût été aussi agréable de conserver longtemps M. Joseph Baudry, qui a su, en quelques mois, conquérir la sympathie universelle. Hélas! pourquoi fallait-il que les deux choses fussent inconciliables, que Mme Moreau ne pût revenir sans que M. Baudry quittât, que M. Baudry ne pût rester sans nous priver de Mme Moreau? Ce sont deux échantillons des mille et une misères de cette vie. Mais ce qui n'est pas inconciliable, ce qui se meut à l'aise dans notre coeur royal, c'est une vive sympathie pour celle qui revient, et un regret non moins sincère à l'égard de ceux qui s'en vont. Nous eussions désiré accueillir l'une sans perdre les autres, qui se sont montrés si dévoués pour leur paroisse. Nous eussions désiré les garder, et pourtant revoir Mme Moreau, qui a l'estime universelle, et à qui le malheur a conquis plus de sympathie encore. La chose ne fut pas possible, et tous le regretteront. Et si la Providence nous avait consultés, je gage que nul n'eût pris sur lui de trancher la difficulté. Il nous reste à exprimer à M. Baudry, avec nos vifs regrets, notre espoir de le revoir un jour dans cette paroisse, où il ne compte que des amis.

MARCHAND

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mlle Marguerite Cougnon, fille de M. et Mme A. Cougnon, de notre paroisse, décédée jeudi soir à l'hôpital de Saint-Boniface, après une maladie de six semaines. La défunte était âgée de 23 ans. Née en France, elle était venue à Saint-Boniface avec ses parents à l'âge d'un an. La famille Cougnon vint ensuite s'établir à Marchand, qu'elle habite depuis seize ans. La défunte laisse, outre ses parents, deux soeurs, Alice et Eva, de Saint-Boniface, et deux frères, Didier, de Saint-Boniface, et Charles, en France. Les funérailles de Mlle Cougnon ont eu lieu lundi matin à la cathédrale de Saint-Boniface et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de la paroisse.

Nos sincères sympathies à la famille.

HUITIÈME
Tournée Artistique de la "Liberté"

avec des artistes du

Cercle Molière

dans un répertoire de

Comédie, Opéra comique, intermèdes, etc.

Voici l'itinéraire de la tournée artistique de la "Liberté" à travers les centres français du Manitoba. Cet itinéraire pourra subir quelques modifications, mais les intéressés en seront prévenus à temps.

Dimanche 11 mai	Sainte-Anne-des-Chênes
Samedi 17 mai	Fannystelle
Dimanche 18 mai	Saint-Claude
Samedi 24 mai	Saint-Malo
Dimanche 25 mai	Saint-Eustache
Samedi 31 mai	Saint-Adolphe
Dimanche 1er juin	La Salle
Samedi 7 juin	La Broquerie
Dimanche 8 juin	Lorette
Samedi 14 juin	McCreary
Dimanche 15 juin	Sainte-Rose-du-Lac
Lundi 16 juin	Sainte-Amélie
Mardi 17 juin	Laurier
Mercredi 18 juin	Saint-Lazare
Jeudi 19 juin	Grande Clairière
Vendredi 20 juin	Dunrea
Dimanche 22 juin	Bruxelles
Lundi 23 juin	Mariapolis
Mardi 24 juin	Somerset
Mercredi 25 juin	Saint-Léon
Samedi 11 octobre	Letellier
Dimanche 12 octobre	Saint-Jean-Baptiste
Mercredi 15 octobre	Saint-Norbert
Samedi 18 octobre	Sainte-Elisabeth
Dimanche 19 octobre	Sainte-Agathe
Mercredi 22 octobre	Saint-Charles
Samedi 25 octobre	Saint-Pierre
Dimanche 26 octobre	Notre-Dame-de-Lourdes

Sièges réservés, 75 sous. Entrée générale, 50 sous. Enfants, 25 sous.

Soyez dès aujourd'hui un abonné en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés, les autres passeront en second lieu.

Tout abonné dont l'abonnement est en règle a droit à deux sièges seulement. Sont en règle ceux dont l'abonnement est payé d'avance à la date de la représentation dans leur localité.

Les abonnés en règle qui ont droit à leurs billets devront en faire la demande aux bureaux de la "Liberté".

Tournée artistique de la "Liberté"

Veuillez trouver ci-incluse la somme de .... en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 193.... et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à ....
(Nom de la paroisse)

Nom ....

Adresse ....

Décédée



Mlle MARGUERITE COUGNON, fille de M. et Mme A. Cougnon, de Marchand, décédée jeudi à l'hôpital de Saint-Boniface.

Le Bienheureux Albert le Grand

Moins connu que son illustre disciple, Albert le Grand jouit cependant dans les sphères théologiques d'un prestige indiscutable. Il y porte le beau titre de Docteur universel.

Sa renommée devrait toutefois dépasser ce domaine et s'étendre davantage dans l'Eglise. On admirerait en lui un des plus remarquables modèles qui puissent être proposés à l'imitation des savants et des intellectuels catholiques. Grand aussi par sa vertu, les prières de ses nouveaux admirateurs pourraient peut-être obtenir du ciel la grande faveur de le voir inscrit au nombre des saints et décoré de l'auréole des docteurs. Aussi le public accueillera-t-il avec intérêt la brochure qu'un frère du B. Albert le Grand, le R. P. A.-M. Richer, O.P., vient de lui consacrer. L'Oeuvre des Tracts l'a publiée dans sa collection et on ne peut qu'en souhaiter une large diffusion. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent (port en plus), à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'industrie du cinéma

La première représentation cinématographique date du 28 décembre 1895. Or, actuellement, les capitaux dont dispose l'industrie cinématographique s'élèvent à une vingtaine de milliards de francs-or. La moitié à peu près de cette somme appartient aux Etats-Unis, où l'industrie du cinéma occupe le troisième rang après celle de l'automobile et celle des conserves. La part de la France est de 400 millions de francs-or; celle de la Grande-Bretagne, de 70 millions de livres; celle du Japon, de 200 millions de francs-or; en Allemagne, une seule société possède un capital de 45 millions de marks. Il y a actuellement dans le monde plus de 57,000 salles de projection, dont 25,000 environ aux Etats-Unis, 5,000 en Allemagne, 4,000 en France, 2,000 en Russie et 800 en Belgique. Les 25,000 salles américaines disposent de plus 8 millions de places et l'on estime qu'elles peuvent recevoir une centaine de millions de spectateurs par semaine!

M. DELLY

Le Roi des Andes

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ - No 7

Maxence serra violemment les lèvres pour comprimer sans doute la parole trop vive qui allait en sortir. Mais Edmée s'écria:

— Taisez-vous, pauvre sotte! On se dispense de vos réflexions. Père, sais-tu à quoi je songe? C'est qu'il sera bien difficile de faire attendre tranquillement ces garnements-là pendant que nous serons à la recherche du trésor.

— J'y pensais aussi, dit soucieusement le député. Il sera difficile de les leurrer. Aussi, quelle stupidité de m'effrayer avec ces histoires de brigands! Nous n'en avons pas vu la queue d'un et me voilà nanti de cinq gaillards insupportables qui ne sont qu'un danger pour nous. Puchet tenait absolument à me les coller, et, après les services qu'il m'a rendus, je ne pouvais lui refuser... sans quoi j'aurais cherché une escorte plus malléable... Enfin, il n'y a qu'à passer par où ils veulent! conclut-il mélancoliquement.

— Quant à les faire attendre patiemment là-bas, je trouverai un moyen, murmura Maxence.

Son accent frappa Inès. Elle le regarda, et vit dans ses yeux pâles une rapide lueur qui la fit frissonner, sans qu'elle comprît pourquoi.

Il était 3 heures quand ces messieurs acceptèrent enfin de lever le camp.

Blangard voulait que l'on prît une allure un peu accélérée, mais ils s'y refusèrent absolument, excités en dessous par Pigot, qui jouait décidément aujourd'hui le rôle d'agitateur, et encouragés par l'arriero qui déclarait:

— Il ne faut pas fatiguer les bêtes, senor... Et d'ailleurs, il n'y a rien à craindre.

En dépit de cette assertion, les Blangard et leurs jeunes parents ne se sentirent pas très rassurés lorsque, au crépuscule tombant, ils se trouvèrent engagés à la suite de l'arriero dans une gorge transversale très étroite, d'aspect sinistre, où bondissait un torrent dont les eaux semblaient d'un vert livide.

— Cela fait l'effet d'un coupe-gorge, ne trouvez-vous pas, Inès? dit Maxence qui marchait un peu en avant des autres, près de sa cousine.

— Absolument! Ce lieu semble fait à souhait pour une attaque. L'arrier vous semble-t-il très sûr, Maxence?

— Mais oui! Nous en avons eu à Lima les meilleurs renseignements de la part de gens qui l'ont employé. Quelle idée avez-vous là, Inès?

— Je ne sais. Une idée folle, en effet.

— Auriez-vous vraiment peur? Mais nous sommes nombreux pour vous défendre, et il est quelqu'un, en particulier, qui se ferait tuer pour vous.

Un petit rire moqueur s'échappa des lèvres d'Inès.

— Vraiment!... Vous m'étonnez, Maxence.

— Ne faites pas la mauvaise, Inès! Vous n'ignorez pas quels sont mes sentiments pour vous. Tenez, je veux, ce soir, vous dire tout mon désir..., mon ardent désir! Inès, voulez-vous devenir ma femme?

La jeune fille eut un si brusque mouvement que la mule fit un écart.

— Moi, votre femme?... Vous êtes fou! dit-elle d'une voix oppressée.

— Pourquoi donc? Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que j'aie été charmé par votre beauté, par votre grâce, et que j'aie souhaité, chaque jour plus ardemment, d'être uni à vous? Si vous saviez comme je vous aime, Inès!...

Déjà, elle avait repris son complet sang-froid. D'un geste impératif, elle l'interrompit...

— Je ne puis vous entendre davantage, Maxence. Ce que vous me demandez est impossible! dit-elle avec énergie.

— Inès, je vous en prie! Pourquoi cette cruauté?

— Parce que nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Vous le savez aussi bien que moi, Maxence.

— Mais non, je ne le sais pas! Je suis certain, au contraire, que nous serions très heureux.

— Allons donc!... La question de religion, tout d'abord...

— Mais vous serez absolument libre! Et vous me convertirez, Inès!

— Je ne me sens pas de force à entreprendre une pareille tâche, dit-elle avec une froideur ironique. Du reste, bien d'autres choses nous séparent. Goûts, habitudes, opinions sur tout, nous n'avons rien de commun. Mais à quoi sert même de discuter? C'est un refus catégorique de ma part, Maxence, et je vous serai reconnaissante de ne plus revenir sur ce sujet.

— Si, j'y reviendrai, dit-il avec un soudain éclat de colère. Il faut que vous changiez d'avis, Inès... il le faut!

— Ah! oui, c'est vrai, je vais être une riche héritière, maintenant?

La cinglante raillerie de l'accent fit blêmir le visage de Maxence, crispé par l'irritation.

— Eh bien! que ce soit pour cela ou pour autre chose... je veux que vous soyez ma femme, je...

Il s'interrompit... Un long coup de sifflet, bizarrement modulé, venait de retentir. Et subitement surgirent on ne sait d'où une cinquantaine d'hommes, masqués et en armes.

— Ca y est, cette fois! lança la voix gouailleuse de Bille. S'agit de savoir se servir de son fusil!

Mais un des assaillants venait de lancer un bref commandement. Des lassos sifflèrent, s'enroulant autour des épaules des voyageurs avant qu'ils eussent pu utiliser leurs armes. Ils tombèrent à terre, et, en voyant s'approcher d'eux les bandits, crurent leur dernière heure venue. Mais on se contenta de leur bander soigneusement les yeux, après quoi on les délivra du lasso, et une voix rude, à l'accent étranger, leur ordonna en excellent français de se mettre debout.

— Qu'est-ce que vous allez faire de nous? cria Blangard qui était vert d'effroi. Je suis un député français, mon gouvernement...

— Tais-toi, ou je vais te faire mettre un bâillon! dit la même voix.

[illegible] bandits prit par le bras chacun [illegible] eurs, et l'entraîna... Après une [illegible] marche à plat, il fallut commencer à [illegible]. Puis tout à coup, ils se sentirent [illegible] sur une sorte de plate-forme, enlevés dans l'air comme en un ascenseur... Le mouvement s'arrêta, leurs guides les firent avancer, pendant deux cents mètres environ. Puis, sur un commandement donné en espagnol, leurs bandeaux furent enlevés.

La nuit était presque complète maintenant. Mais l'immense esplanade entourée d'un rempart de roches d'une prodigieuse hauteur, où ils se trouvaient maintenant, était merveilleusement éclairée — à la lumière électrique! Des tentes, des maisonnettes de gentille apparence s'alignaient en bel ordre entre des jardins. Des instruments de musique résonnaient, mêlés au bruit de voix humaines... Et des silhouettes d'hommes apparaissaient de-ci, de-là, jetant de loin un regard indifférent vers les nouveaux venus.

— Ah! ça, je rêve!

Telle était la réflexion faite par chacun des prisonniers, à la vue de ce spectacle si complètement inattendu...

— Marchez! ordonna celui qui semblait le chef.

Ils obéirent, et le suivirent jusqu'à une rangée de maisonnettes bâties en bois. Là on les fit entrer, les deux femmes dans une, Blangard, son fils, Jacques et M. Hamelette dans l'autre, Bille, Luret, Milochon et Volette dans une troisième...

Car Pigot avait disparu, de même que l'arriero et les peones. Au moment de l'attaque, Inès, Bille et Maxence avaient eu le temps de remarquer qu'aucun d'eux n'avait été touché, et qu'ils s'éclipsaient prestement après avoir lancé ces mots:

— Pour la Justice!

Troisième partie

DANS LA CITE MYSTERIEUSE

I.

Le cri de Bille: "Ca y est, cette fois!" avait été intérieurement celui de tous les membres de l'expédition Blangard au moment de l'attaque des brigands. Presque tous, voyant le voyage se poursuivre sans incidents notables, avaient fini par traiter de fable ce danger dont on les avait menacés. Aussi la brusque agression les avait-elle stupéfiés. Puis, la vue du lieu qui était sans doute le repaire des bandits leur avait causé un ahurissement inexprimable, qui subsistait encore tandis que se refermait sur eux la porte de leur prison respective.

Celle des deux jeunes filles était une petite pièce éclairée par une ampoule [illegible]. Les parois en bois étaient [illegible] peintes en brun rougeâtre, le sol était fait simplement de terre battue. Le mobilier se composait uniquement de deux étroits matelas en paille de maïs.

— Nous voilà bien! gémit Edmée en se laissant tomber sur l'un d'eux. Qu'est-ce qu'ils vont faire de nous?...

Si seulement ils acceptaient une rançon!... Mais on prétend que jamais on n'a revu un des prisonniers faits par eux.

— Mon Dieu! mon Dieu! dit Inès en joignant ses mains tremblantes. Et mon pauvre Jacques, où est-il?

— Jacques est comme nous, ni plus ni moins exposé! répliqua aigrement Edmée.

Inès s'assit sur l'autre matelas et cacha son visage entre ses mains. Elle se demandait si vraiment elle n'était pas le jouet d'un songe... Prisonnière! prisonnière de féroces bandits!

Et tout cela à cause de cette incompréhensible idée qu'avaient eue les Blangard de les emmener!

— Mon Dieu, sauvez-nous! dit-elle du fond du coeur.

La porte s'ouvrit à ce moment, livrant passage à une grande femme osseuse — une Indienne, à en juger par la couleur de sa peau. Elle portait dans une corbeille deux récipients pleins d'une sorte de bouillie d'assez laide apparence, et un vase de terre rempli d'eau. Silencieusement elle posa le tout à terre et fit un mouvement pour se retirer.

— Dites donc, qu'est-ce qu'on prétend faire de nous? s'écria Edmée en l'arrêtant du geste.

La femme regarda sans répondre.

— Elle ne comprend pas le français, dit Inès.

— Eh bien! interrogez-la en espagnol, vous!

A la question d'Inès, l'Indienne répondit simplement:

— Ce que le maître voudra.

— Et qui est-il, votre maître?

La femme s'inclina, en portant la main à son coeur.

— Notre maître est don Miguel, le grand Condor, le roi des Andes.

— Le verrons-nous bientôt?

— Son esclave l'ignore.

— Allons, il n'y aura rien à tirer de cette créature, murmura Edmée tandis que la femme disparaissait. J'aurais pourtant voulu savoir d'avance quelle sorte d'homme était ce roi des Andes... Qu'est-ce qu'elle nous a apporté là? C'est dégoûtant!

Malgré l'apparence peu engageante, cette bouillie, faite en partie de farine de maïs, n'était pas mauvaise. Mais la portion était peu de chose pour le robuste appétit d'Edmée que l'aventure où elle se trouvait jetée n'avait pas fait disparaître, et, sans façon, elle dit en voyant Inès demeurer immobile devant son écuelle:

— Dites donc, si vous n'y tenez pas, passez-m'en un peu! Ce n'est pas fameux, mais à défaut d'autre chose!

— Oui, prenez-en, dit Inès en lui passant le récipient. Je me forcerai tout à l'heure pour en avaler un peu, car je n'ai pas faim du tout. Seulement, je ne veux pas être trop faible, afin de pouvoir mourir bravement.

— Taisez-vous donc! Est-ce qu'on parle de ça? J'espère bien qu'en dépit des racontars qu'on nous a faits, ces coquins-là seront enchantés d'accepter une rançon.

— Que Dieu vous entende! Mais cette rançon, qui la payerait? Jacques et moi n'avons qu'une maigre fortune, Bille et les autres ne possèdent pas un sou vaillant.

— Bah! on trouvera à s'arranger! Le gouvernement français répondra pour nous. Oubliez-vous que nous sommes en mission officielle?

Et, là-dessus, Edmée se mit à attaquer la portion de sa cousine, tant et si bien que l'écuelle se trouva bientôt vide.

— Tiens! j'ai oublié de vous en laisser! dit-elle avec désinvolture. Mais puisque vous n'avez pas faim...

— Oui, cela ne fait rien, répondit distraitement Inès, tout absorbée dans de tristes pensées.

Il y avait sur chaque matelas une couverture. Mlle de Blangard choisit d'abord la plus épaisse puis, comme le froid très vif de la nuit pénétrait dans la maisonnette, elle s'empara de celle d'Inès en déclarant:

— Vous n'en avez pas besoin, puisque vous n'êtes pas frileuse, m'avez-vous dit un jour.

Inès protesta, mais Edmée, sans paraître l'entendre, s'installa le plus commodément possible. Et sa cousine dut s'étendre sans couverture sur son matelas, où elle grelotta toute la nuit, au point de claquer des dents.

Vers le matin, elle était complètement engourdie. L'Indienne qui vint apporter la maigre pitance la regarda avec une sorte de compassion.

— Etes-vous malade, senorita? demanda-t-elle.

— J'ai eu très froid, cette nuit.

— Voilà le soleil, il va vous réchauffer.

En effet, par l'étroite fenêtre placée très haut, les [illegible] entraient, répandant déjà dans la petite pièce une sorte de tiédeur.

Inès essaya de manger, mais en vain. La fièvre arrivait, bientôt elle fut toute brûlante.

Edmée ne s'occupait pas d'elle. Elle allait et venait à travers sa prison comme un fauve encagé, et ce va-et-vient continuel énervait singulièrement Inès.

La porte s'ouvrit tout à coup, livrant passage à un homme au teint basané, vêtu d'un costume de chasseur, la ceinture garnie de revolvers.

— Venez, dit-il.

Inès se leva péniblement et suivit sa cousine.

En plein jour, l'immense esplanade, éclairée par un superbe soleil, présentait un aspect délicieux avec ses jardins fleuris, ses coquettes maisonnettes, ses tentes multicolores. Un grand nombre d'hommes, vêtus comme celui qui conduisait les prisonnières, allaient et venaient, la pipe ou le cigare à la bouche.

Les jeunes filles, à la suite de leur guide, gagnèrent une construction en bois verni. L'homme ouvrit une porte et dit: "Entrez".

Elles se trouvèrent dans une grande salle garnie de bancs alignés en face d'une table couverte d'un tapis de velours vert. Sur ces bancs se trouvaient déjà M. le Blangard, Maxence, Jacques, M. Hamelette, Bille et ses compagnons.

Avec un cri de joie, Jacques s'élança vers sa soeur et lui sauta au cou:

— Je me demandais si je te reverrais, soeur chérie!

— Mon Jacques!... Tu n'as pas été trop mal, cette nuit, mon petit?

— Mais non!... Et toi, Inès? Oh! comme tu brûles!

— J'ai un peu de fièvre. Ce n'est rien.

— Tu te tracasses? Il ne faut pas. Le cousin Anatole assure qu'ils réclameront seulement une rançon. Mais tu ne m'as pas dit si tu avait été bien, cette nuit?

Inès essaya de répondre évasivement. Mais Jacques, observateur quand il le voulait, se douta sans doute de quelque chose, car il la pressa de questions, tant et si bien qu'elle dut avouer la méchanceté dont avait fait preuve Edmée.

— La coquine! murmura Jacques en jetant un regard noir vers sa cousine qui discutait plus loin avec son père et Maxence.

— Il ne faut pas te laisser faire, Inès!

— Bah! je crois que notre sort sera fixé aujourd'hui!

— Peut-être pas. Sais-tu que Luret et les autres ont essayé de s'enfuir cette nuit, croyant n'avoir pas de sentinelles autour de leur prison? Mais ils ont été aperçus aussitôt, et ramenés.

Dans le fond de la salle, une porte s'ouvrit tout à coup. Un homme de haute taille, de large carrure, aux cheveux grisonnants entourant un visage aux traits durs, apparut, suivi de deux autres armés jusqu'aux dents. Il s'avança derrière la table et dit d'un ton sec:

— Debout!

Les prisonniers obéirent. L'homme dit lentement:

— Vous allez tous venir me donner vos noms.

— Tu vois, c'est pour la rançon! souffla Blangard à l'oreille de sa fille. Autrement, qu'est-ce qu'ils auraient besoin de savoir ça?

Quand tous eurent obéi à l'ordre donné, l'homme se tourna vers le groupe formé par Luret et ses camarades.

— Vous avez cherché à vous enfuir cette nuit. Pour vous ôter l'envie de recommencer, je vous condamne à recevoir chacun trente coups de lanières.

— Ah! mais non, dites donc, c'est pas de jeu! s'exclama Bille. Faites-nous mourir proprement, si vous tenez à avoir notre peau, mais ne nous abîmez pas avant.

— Silence, ou j'augmente la dose! dit durement le bandit. Mateo, fais emmener ces hommes, ajouta-t-il en se tournant vers un de ses compagnons, mais en employant cette fois la langue espagnole. On n'exécutera la sentence qu'après l'arrivée de don Miguel, dans le cas où il lui plairait d'y ajouter quelque chose.

Sur un coup de sifflet, des hommes armés apparurent et emmenèrent Luret et ses camarades, tous blêmes de terreur, sauf Bille, qui redressait crânement la tête.

— Les autres vont rester ici jusqu'à l'arrivée du cabecilla, continua celui qui semblait le chef en s'adressant à l'homme qu'il avait appelé Mateo. Tu les feras emmener tout à l'heure et attacher sur le passage de don Miguel, afin qu'il ait le plaisir de les voir en arrivant.

— Oui, senor, ce sera fait, dit Mateo en s'inclinant.

Ils faisaient tous trois un mouvement en arrière pour se retirer... Mais Blangard s'avança tout à coup.

— Dites donc, ce n'est pas la peine de nous lanterner... Puisqu'il faudra bien toujours en arriver à parler de rançon, autant vaut en finir maintenant.

Le bandit l'enveloppa d'un regard ironique, en laissant échapper une sorte de rire narquois auquel ses compagnons firent écho.

— Une rançon! Ne craignez rien, Monsieur de Blangard, on ne vous en demandera pas.

— Alors, pourquoi...?

— Pourquoi nous avons interrompu votre petit voyage? Vous êtes bien curieux, Monsieur le député! Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous le dire; un autre se chargera de vous éclairer à ce sujet. Sachez seulement qu'on ne sort jamais de Solepto, la cité royale du Seigneur de la Montagne. Quelques-uns y demeurent prisonniers et esclaves, la plupart y sont mis à mort. Ce dernier sort sera le vôtre, sauf peut-être pour les senoritas, si quelquefois le maître a la fantaisie de les conserver comme esclaves.

Et, tournant le dos, il sortit de la salle.

— Oh! mon Dieu! gémit Inès en joignant les mains. Mon Dieu, faites que je meure avec eux tous, avec mon petit Jacques!

— Mourir!... Ils veulent nous faire mourir! balbutia Blangard en s'effondrant sur un banc.

— Dire que nous étions presque au but! murmura Maxence, dont le teint blême tournait au vert.

Edmée s'était d'abord affalée près de son père. Mais elle redressa un peu la tête au bout d'un instant, en disant comme en se parlant à elle-même:

— J'ai encore un léger espoir... Esclave, on peut s'enfuir...

— C'est ça, tu ne penses qu'à toi, comme toujours! s'écria aigrement Maxence. Pourvu que tu sois indemne, les autres, tu t'en fiches!

— Tu ferais de même à ma place! Chacun pour soi!

Là-dessus, le frère et la soeur échangèrent tout un répertoire d'injures. Pendant ce temps, Jacques et Inès se tenaient tendrement enlacés. La soeur aînée disait:

— Tu seras courageux, n'est-ce pas, mon petit Jacques? Il faut mourir en bon chrétien et en courageux Français.

— Oui, ma soeur chérie, je te le promets!... Mais toi?... Que deviendras-tu?

Elle frissonna longuement:

— Prions Dieu afin qu'il permette que je meure avec vous tous!... Demeurer aux mains de ces bandits!... Oh! tout souffrir plutôt que cela!

Le plus calme était certainement le bon M. Hamelette. Il avait sorti de sa poche un carnet de notes et les relisait avec soin, en y ajoutant de temps à autre une annotation.

Vers 11 heures, l'homme qui répondait au nom de Mateo apparut.

— Venez! dit-il brièvement.

Ils le suivirent au dehors, et aussitôt un piquet d'hommes armés les entoura. Les prisonniers, en dépit de leurs angoisses, ne purent s'empêcher de remarquer l'allure très militaire et la tenue extrêmement correcte de ces brigands, de même que leurs types très différents. L'un offrait la face jaune et les yeux bridés d'un Chinois, d'autres étaient visiblement issus de la race des conquérants du Sud-Amérique, d'autres encore semblaient appartenir à la race germanique.

Encadrés par leurs gardes, les prisonniers s'avancèrent... Ils remarquèrent alors que la cité mystérieuse était séparée en deux par une voie très large, une véritable voie triomphale. De chaque côté s'élevaient une dizaine de mâts peints en blanc, au sommet desquels flottait une bannière noire portant au centre un resplendissant soleil d'or. A l'extrémité de cette voie se trouvait une tente magnifique, surmontée d'un pavillon de soie blanche orné du même soleil. Elle s'accotait au rempart rocheux qui entourait de trois côtés l'esplanade... Et les prisonniers remarquèrent alors que le roc était creusé de nombreuses grottes.

Luret, Bille, Milochon et Volette étaient déjà là, attaché chacun à un mât... Et les autres, sans en excepter les deux jeunes filles, furent traités de même.

— Comme ça, y aura pas de jaloux! lança la voix gouailleuse de Bille. Si seulement Mlle Inès et M. Jacques n'y étaient pas!... Pauvre petite demoiselle, elle est blanche comme un ange!

Inès, déjà brisée par la pénible nuit qu'elle avait passée, et affaiblie par le manque de nourriture, avait peine à se soutenir. D'abord glacée, elle se mit presque aussitôt à brûler sous le soleil ardent dont rien ne l'abritait. Sa magnifique chevelure châtain aux reflets d'or s'était à demi détachée, entourant son visage empourpré. Ses tempes battaient avec violence, des éblouissements passaient devant ses yeux.

Un peu plus loin, deux ou trois cents hommes formaient la haie. Ils se penchaient pour voir les prisonniers, en échangeant tout haut leurs réflexions en langues différentes...

— Eh! le gros là!... c'est-y le député? demandait en français une voix à l'accent faubourien.

— Oui, vieux, c'est le Blangard qui raconte tant de bourdes aux gogos de France! répondait un gros homme, avec le plus pur accent gascon.

— La grande senorita rousse essaye de faire des mines, vois donc, Pablo? ricanait un autre en espagnol.

— Elle veut nous attendrir, peut-être. Mais l'autre est bien jolie, Vicente!

— Très jolie! Je pense que le maître n'aura pas le courage de la faire mourir!

— Oh! don Miguel n'est pas tendre! dit en mauvais espagnol un grand garçon au type slave. Et Mateo m'a dit qu'il avait donné l'ordre de traiter très rigoureusement tous ces gens-là.

— Ah! ah! ce sont des prisonniers d'importance, paraît-il! Gare à eux, alors, si le maître leur en veut! Mais elle me fait pitié, vois-tu, Vicente, cette jolie petite senorita! Elle a l'air de ne plus pouvoir se tenir!

— Qu'est-ce que tu veux que nous y fassions, sensible Pablo! Don Estevan agit évidemment d'après les ordres du maître.

— Voilà don Miguel!

Ce cri courut d'homme en homme, et arriva jusqu'aux prisonniers. Ceux-ci tournèrent la tête — autant du moins que le leur permettait leur position — vers le côté de l'esplanade d'où l'on apercevait — gigantesque et superbe toile de fond — le panorama des montagnes aux sommets neigeux, et qui était vraisemblablement le seul par où on puisse accéder au repaire des bandits, puisque les autres côtés étaient cernés par des roches verticales de trois cents mètres de hauteur.

A l'extrémité de la voie bien sablée, et bordée par les bandits portant l'arme sur l'épaule, s'avançait un cavalier monté sur un admirable cheval blanc qu'il dirigeait avec la plus extrême aisance, bien que l'animal parût des moins faciles. Il semblait jeune, très svelte, d'apparence élégante sous le magnifique costume d'haciendero qu'il portait. Un certain nombre d'hommes, parmi lesquels se trouvait celui qui avait précédemment pris le nom des prisonniers, le suivaient à distance respectueuse.

A sa vue, des exclamations enthousiastes éclatèrent:

— Vive don Miguel!... Viva nuestro rey!...

Tous ces hommes aux rudes visages semblaient transportés d'allégresse. Ils rayonnaient littéralement en acclamant celui qui s'avançait au trot de sa superbe monture, en leur adressant de la main un salut à la fois gracieux et hautain.

— Mais... mais... je rêve!... balbutia Blangard. On dirait... Edmée... ce jeune homme que nous avons vu à Lima!...

— Le comte de la Roche-Gléon!... Oui, père, il lui ressemble absolument!... Mais ce ne peut être lui, voyons!

Don Miguel approchait des prisonniers. Sans se détourner, il appela d'un ton bref:

— Don Estevan!

L'homme aux cheveux grisonnants fit avancer son cheval près du sien.

— Tout s'est bien passé? interrogea le jeune homme.

— Très bien, senor... J'ai seulement dû condamner aux lanières ces individus-là qui ont essayé de s'enfuir.

— Vous avez bien fait, dit froidement don Miguel.

Inès se trouvait attachée au dernier poteau, faisant face à Jacques; par un effort de volonté, elle venait de relever sa pauvre tête brûlante. A la vue du nouveau venu, un violent tressaillement la secoua...

La fièvre lui donnait-elle donc des hallucinations? Là, à une vingtaine de pas, elle revoyait le jeune étranger dont l'automobile aurait, sans son intervention, fait quelques mois auparavant une victime dans les rues de Paris... celui qu'elle avait revu à Lima et qu'on lui avait désigné sous le nom de comte de la Roche-Gléon!

C'était le même visage ambré, aux traits très beaux, à l'expression altière, la même apparence d'aristocratique élégance. Les mêmes yeux surtout, ces yeux superbes et inoubliables qu'Inès avait plusieurs fois revus dans ses rêves.

Elle était folle!... Son pauvre cerveau allait certainement éclater!

Don Miguel avait mis son cheval au pas, et son regard plein de hauteur dédaigneuse effleurait au passage chacun des prisonniers, qui frissonnaient sous la lueur intense de ces prunelles dominatrices... Ce regard tomba tout à coup sur Inès; il rencontra les grands yeux noirs souffrants et effarés. Une seconde, il exprima une stupéfaction indicible qui parut se changer presque aussitôt en colère...

D'un geste brusque, don Miguel arrêta son cheval qui se cabra...

— Pourquoi avez-vous fait attacher ces pauvres femmes? dit-il, avec une irritation qui faisait frémir sa voix, en s'adressant à don Estevan.

— Votre Seigneurie m'avait dit de traiter avec rigueur...

— Les hommes, mais pas les femmes! Surtout cette jeune fille qui est délicate! N'êtes-vous pas capable de voir qu'elle va se trouver mal? Détachez-la immédiatement!

Don Estevan, qui tremblait sous le regard étincelant du jeune chef, sauta à terre et courut vers Inès. En quelques coups de hachette, il fit tomber les liens qui enserraient la prisonnière.

Don Miguel, faisant un peu avancer son cheval, enleva d'un geste plein de courtoisie le sombrero qui le coiffait:

— Je vous prie d'agréer toutes mes excuses, Mademoiselle, pour la sottise de mon lieutenant! Je ne saurais vous dire tous mes regrets que vous ayez été traitée ainsi!

Cette voix chaude, enveloppante... oui, elle la reconnaissait aussi! Et pourtant, comment imaginer que ce chef de bandits...

Don Miguel devait lire, sans doute, dans les beaux yeux qui se levaient vers lui, la stupéfaction et la perplexité qui remplissaient l'esprit d'Inès. Un imperceptible sourire d'ironie courut un instant sur ses lèvres. Se penchant légèrement, il demanda, en employant comme précédemment la langue française:

— Est-ce vous qui êtes Mlle de Brévys?

— Oui, senor.

Le jeune homme se tourna vers don Estevan qui se tenait respectueusement à quelque distance.

— Faites reconduire les prisonniers, puis venez prendre mes ordres à leur sujet, dit-il d'un ton bref.

Il fit un mouvement pour remettre son cheval en marche. Mais Inès, mue par une impulsion subite, fit un pas en avant en levant vers lui son visage empourpré par la fièvre et la chaleur:

— Senor, ne pourriez-vous éviter à ces pauvres gens le supplice auquel on les a condamnés tout à l'heure? dit-elle d'un ton de prière, en désignant Bille et les autres attachés à leur poteau.

Il sourit, et ce sourire donna soudain une singulière douceur à sa physionomie hautaine et un peu dure.

— C'est chose facile, senorita. Don Estevan, je fais grâce à ces hommes.

Il paraît qu'un acte de ce genre n'était pas dans les habitudes du jeune chef, car le visage de don Estevan exprima pendant quelques secondes une sorte d'ahurissement.

Don Miguel souleva son sombrero pour saluer Inès, et s'éloigna au trot de son cheval vers la grande tente au pavillon blanc, devant laquelle il mit pied à terre, tandis que deux hommes s'élançaient pour saisir la bride de son cheval. Puis il pénétra à l'intérieur, et deux factionnaires, l'arme au pied, vinrent immédiatement se poster devant.

Sur un ordre donné par don Estevan, les prisonniers furent détachés, puis ramenés vers les maisonnettes qui leur avaient déjà servi de prison. Inès, brisée par la fièvre, s'appuyait sur le bras de Jacques.

— Eh bien! vous avez de la chance d'avoir fait comme cela, sans coup férir, la conquête de ce chef de bandits! s'exclama M. de Blangard. Sapristi! des excuses, chapeau bas! Et il avait des yeux en apostrophant l'autre! Il ne doit pas falloir broncher avec lui! Mais cette petite fille n'a eu qu'un mot à dire pour obtenir la grâce des condamnés!

— Souhaitons qu'elle réussisse aussi bien pour obtenir notre délivrance! dit la voix sourdement irritée d'Edmée.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 201 425 165, ave. Provencher
Nos prix défient toute concurrence.

A VENDRE — Maison de 6 chambres, rue des Meurons. Très moderne, en bonne condition. Chauffage à vapeur. Prix, $2,000. Comptant, $500. $25 par mois. Intérêt 6%. S'adresser à C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Téléphone 202 450. Tf

---

A VENDRE — Propriété et maison d'habitation avec magasin et bureau de poste d'avenir. Le tout en bonne condition. Vente pour cause de vieillesse. S'adresser à A. Coupeau, maître de poste, Marchand, Man. 52p

---

A LOUER — Maison de 7 chambres, située au No 412, rue Kitchot. S'adresser au No 537, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 226.

A LOUER — Deux logements de 4 chambres, très bien décorés; magnifique chambre de toilette. Un logement de 5 chambres, avec chambre de toilette. S'adresser à C.-A. Gareau, 535, rue des Meurons. Tél. 202 450. Tf

---

A LOUER — Suite de 6 chambres, 202, avenue Provencher. S'adresser à 179, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 201 066. 50

TERRE A LOUER de 205 acres à La Broquerie, dont 75 acres en culture, et 40 en foin; à 5 minutes de l'église et à ¾ de mille des chars; à 3 minutes du couvent; plus maison, bâtisses de ferme, puits artésien, etc. Pour informations s'adresser à Mme J. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood, Man. 49p

---

A chaque acheteur d'un poêle électrique "Hotpoint" (four sur le côté)
NOUS OFFRONS GRATUITEMENT
une superbe horloge électrique "Telechron" (valeur $15.50). Pourquoi porter votre argent de l'autre côté du pont?
FONTAINE ET COMPAGNIE
165, ave. Provencher Tél. 201 425

SUITES MODERNES de 3 et 4 chambres, bâtisse Canadienne Nationale, St-Boniface. S'adresser à 179, avenue Provencher, Saint-Boniface. Tél. 201 066. 50

M. EDOUARD LANE, marchand au No 373, rue des Meurons, a établi un restaurant dans son magasin avec table pour repas à toute heure sur demande jusqu'à 11 h. du soir. 49p

---

DAME EUROPEENNE, âge mûr, causant parfaitement le français et un peu l'anglais, bonne cuisinière et ménagère, longue expérience, désire se placer chez des messieurs seuls ou chez des Frères (religieux). Références. S'adresser à la "Liberté", Boîte 42. 49p

---

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1072—11, Saskatoon, Sask. 52

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds-plats.
DR G. ALBERT
511, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 80 772

LE NOUVEAU
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 40 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
325, avenue Portage (vis-à-vis Eaton)

AU SACRE-COEUR

Vraies joies

Le coeur chrétien abonde de joie en voyant revenir les jours et les mois dédiés à un culte spécial.

Ouverture du mois de mai: Coeurs chrétiens, louanges à Marie!

Premier vendredi du mois: Union au divin Coeur!

Fête du patronage de saint Joseph: Amour au Père nourricier des joies chrétiennes!

Feu Mme L. Bremner

Vite disparue, cette fois! Lucie Plante, épouse de Louis Bremner, n'avait que 20 ans. Vite disparue, jusqu'à l'hôpital le Vendredi Saint dernier, opérée, elle en sort le premier vendredi du mois de mai, après une agonie entrecoupée d'aspirations confiantes: Jésus!... Marie!... Joseph!...

Le lendemain, inhumation. A 11 heures, un simple "Libera" fut chanté, en attendant la prochaine messe de Requiem. Le Rév. Père curé officia, à l'église du Sacré-Coeur, et le Rév. Père vicaire bénit la fosse, au cimetière Sainte-Marie, de Winnipeg.

Noms des porteurs: MM. P. Bremner, J.-X. Plante, Ch. Leclair et F.-X. Leclair.

Coeurs de Jésus et de Marie, soyez son repos éternel!

Le 11: assemblée importante

L'assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste aura lieu dimanche prochain, à 3 heures. La question de la participation à la célébration du 25ème anniversaire de la paroisse, primera.

De l'union en vue du meilleur des succès!

Anniversaire de mariage

Le 25 avril a été un jour de surprise pour M. et Mme A. Blanchard. Leurs parents et amis se sont réunis pour fêter le vingtième anniversaire de leur mariage et leur offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie. Ils ont reçu de magnifiques cadeaux et la soirée a été des plus agréables.

Etaient présents: M. Prosper Blanchard, M. et Mme E.-F. Blanchard, M. Auguste Lalonde, M. et Mme Em. Lalonde, Mme W. McKenzie, M. et Mme N.-R. Baudry, M. et Mme E. Belair, M. et Mme E. Chaput, M. et Mme L.-P. L'Heureux, M. et Mme O. Marquis, M. et Mme R.-A.-L. Mercier, M. et Mme A.-L. Messier, M. et Mme Oscar Morrier, M. Léon Morissette, M. et Mme J.-A. Rhéaume, M. et Mme P. Villeneuve; Mlles Morrier, Bruno, Blanchard et Rhéaume.

A l'école

10ème grade: Mlles Simonne Aubin et Jeanne Aubin.

9ème grade: M. Pierre Germain.

8ème grade: Mlles Marguerite Guay, M.-Jeanne Guay.

6ème grade: Mlles Thérèse Rhéaume, Marguerite Montpetit.

5ème grade: Mlles Madeleine Aubin, Lorraine Saint-Godard.

4ème grade: Mlle Yolande Bourbonnais, M. Georges Gauthier.

3ème grade: Mlles Françoise Carignan, Henriette Bédard.

2ème grade: MM. Georges Decloux, Emile Rousseau.

1ère année: Mlle Rita Taillon, M. Albert Rhéaume.

Cours préparatoire: Mlles Marguerite Louis, Thérèse Frey.

Visiteur de France

Nous avons eu le plaisir de saluer, à son passage ici, M. Joseph Wilbois, professeur de Paris, qui se rendait jusqu'à la côte du Pacifique en s'arrêtant dans les principales villes: Winnipeg, Saskatoon, Prince-Albert, Edmonton, Vancouver, Calgary, Régina, Gravelbourg, etc. M. Wilbois a passé plusieurs semaines dans l'Est. Il a donné une quarantaine de cours et de conférences à Montréal, Québec et Ottawa, comme représentant de l'Institut scientifique franco-canadien, qui envoie chaque année des professeurs de France aux grandes écoles de la province de Québec. Ayant voué sa vie aux études économiques et sociales, nos problèmes du Canada et de l'Ouest en particulier l'intéressent vivement. Il se rendra jusque dans la région de la Rivière-la-Paix, où se porte aujourd'hui le courant de la colonisation, et visitera également le district de Gravelbourg.

La soirée du 23 avril au Sacré-Coeur

Nous sommes très heureux de dire que les deux charmantes comédies qui furent jouées sur la scène de la salle du Sacré-Coeur, le 23 avril, remportèrent un magnifique succès. Nous félicitons le directeur, M. Sainte-Marie, qui sait toujours si bien choisir des pièces fines, pleines d'esprit, et de cette façon amuser son auditoire tout en travaillant pour une bonne cause: la charité. Chaque acteur a très bien tenu son rôle et nous avons pu applaudir de jeunes talents qui promettent pour l'avenir.

Nous remercions sincèrement M. et Mme Sainte-Marie, ainsi que leur aimable troupe, pour la bonne soirée qu'ils nous ont fait passer.

B. P. D.

Cercle Molière

Samedi 25 avril dernier, le Cercle Molière offrit une charmante soirée aux acteurs de "Un jeune homme qui se tue". Nombreux furent les membres qui vinrent, dans les salons de l'hôtel Marlborough, se placer aux côtés de l'exécutif pour fêter nos interprètes du Walker. Les salons avaient été décorés de la plus exquise façon et, dès l'entrée, les yeux se portaient sur un grand panneau de velours bleu orné du nom de notre association. Notre ami, Jean Delavignette, avait obtenu de la maison Nesbitt un magnifique gramophone des derniers modèles et une sélection de disques réellement magnifiques.

C'est dans ce cadre plein de gaieté que fut servi un exquis souper, arrosé de vieux vin de France. Quelques discours furent prononcés: bienvenue aux acteurs par le Dr Trudel, président; remerciements au nom des hôtes par leur directeur M. Boutal. On chanta, on s'amusa; en un mot, la soirée fut remplie d'une folle gaieté.

En se quittant, on souhaita de nouveaux succès pour notre Cercle l'an prochain, et avant cela, au cours de la Tournée de la **Liberté**. Pour la deuxième fois, le Cercle Molière est sensible à l'honneur qui lui est décerné: celui d'aller, dans les belles paroisses de la campagne, porter les souvenirs de la **Liberté** et du Cercle Molière. Le choix de la direction de notre journal s'étant encore porté sur nous, nous sommes encore plus heureux de porter notre devise: "Toujours mieux".

Pierre de SAINT-DENIS.

Une définition du féminisme

Elle nous est donnée, avec beaucoup de bon sens, par une Japonaise, Mme Yosano:

"Il faut que le féminisme soit une augmentation de la valeur féminine au foyer même."

On ne saurait dire mieux.

* * *

L'eczéma — Mme Leduc, de Saint-Théodore, Qué., écrit: "J'ai employé le Novoro du Dr Pierre et l'Oléolo pour mon enfant qui souffrait d'un eczéma purulent et je tiens à déclarer que les résultats obtenus ont dépassé de beaucoup mes espérances. Dès le premier jour d'emploi les plaies cessèrent de suppurer et, après un mois de temps, il ne restait plus aucune trace de ce vilain mal." L'application externe de ce merveilleux liniment jointe à l'action de la médecine herbeuse éprouvée, procurera des résultats plus rapides pour bien des maux, spécialement, douleurs rhumatismales, névralgies, maux de dos, maladies de peau et tous les autres maux qui permettent un traitement externe. Ces remèdes sont seulement vendus par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.